



République Togolaise
Évaluation de la stratégie et du programme de pays
Document d'orientation

Version provisoire

Table des matières

Équivalents monétaires, poids et mesures	ii
Sigles et abréviations	ii
Carte des projets financés par le FIDA au Togo	iii
I. Introduction	1
II. Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	2
A. Contexte du pays	2
B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP	8
III. Portée et aspects analytiques de l'évaluation	10
A. Portée de l'évaluation	10
B. Questions d'évaluation et théorie du changement	11
C. Thématiques importantes pour l'ESPP	12
IV. Méthodologie et processus d'évaluation	13
V. Équipe d'évaluation, participation des parties prenantes et chronogramme	16

Annexes

I. Définition des critères d'évaluation utilisés par l'IOE	17
II. Matrice d'évaluation	18
III. Théorie de changement	26
IV. Liste des projets et dons couverts par l'évaluation	27
V. Durée des COSOP en lien avec les projets à évaluer	29
VI. Informations complémentaires	30
VII. Documents consultés	34

Équivalents monétaires, poids et mesures

Équivalents monétaires

Unité monétaire = Franc CFA (XAF)

1 USD = 565 XAF (13 Novembre 2025)

Sigles et abréviations

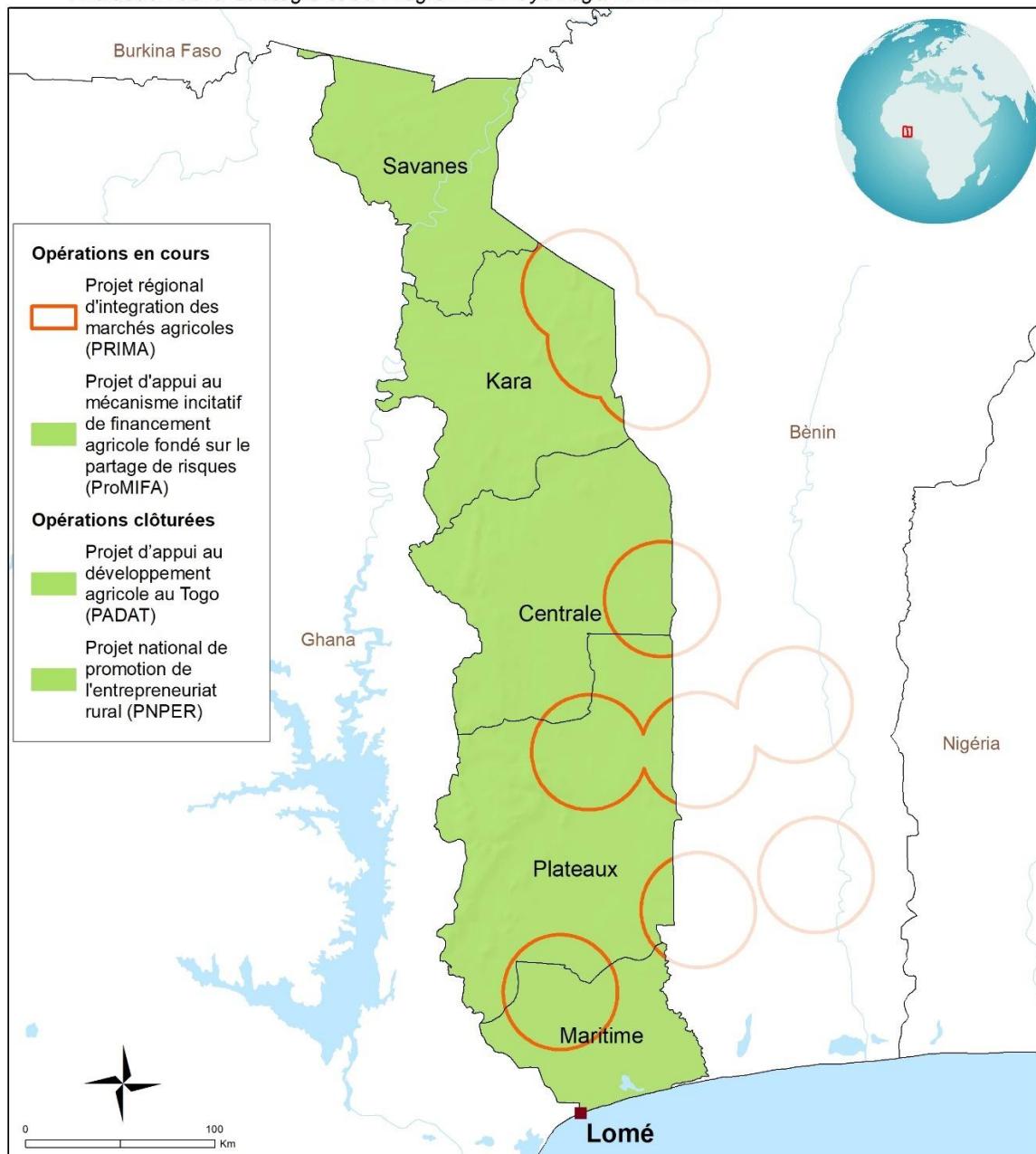
BIE	Bureau indépendant d'évaluation
COSOP	Programme d'options stratégiques pour le pays
ESPP	Évaluation de la stratégie et du programme du pays
NSP	Note stratégique de pays
PADAT	Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo
PIB	Produit intérieur brut (PIB)
PNIASA	Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire
PNPER	Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural
PRIMA	Projet Régional d'Intégration des Marchés Agricoles
ProMIFA	Projet d'Appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le partage de risques

Carte des projets financés par le FIDA au Togo

République Togolaise

Opérations financées par le FIDA

Evaluation de la Stratégie et du Programme Pays Togo 2013-2025



Les appellations employées et la présentation des données n'expriment aucune position particulière du FIDA quant au tracé des frontières ou limites ni aux autorités concernées.

IFAD

Carte établie par le FIDA | 13-11-2025

NB. La couleur verte indique une couverture nationale de trois projets, alors que PRIMA est transfrontalière avec le Bénin.

République Togolaise

Évaluation de la stratégie et du programme de pays

Document d'orientation

I. Introduction

1. Conformément à la politique d'évaluation du Fonds international de développement agricole (FIDA), et comme approuvé par la 146^e session du Conseil d'administration du FIDA en décembre 2025, le Bureau indépendant d'évaluation (BIE) entreprendra en 2026 une Évaluation de la Stratégie et du Programme de Pays (ESPP) du FIDA en République Togolaise. Il s'agit de la première ESPP à effectuer par le BIE au Togo.¹
2. Conformément au Manuel d'évaluation du FIDA (2022), les principaux objectifs de l'ESPP sont les suivants : (i) évaluer les résultats et la performance de la stratégie et du programme pays du FIDA et (ii) générer des conclusions et des recommandations utiles pour améliorer les futurs partenariats entre le FIDA et le gouvernement du Togo pour une meilleure efficacité du développement et une transformation rurale durable. Les résultats, les enseignements et les recommandations seront utiles pour l'élaboration de la prochaine stratégie du FIDA, à développer en collaboration avec le Gouvernement.
3. Depuis le début des opérations du FIDA au Togo en 1983, le Fonds a approuvé des projets pour un coût total de 313 millions de dollars, dont 120 millions de dollars financés par le FIDA. L'évaluation couvre la période allant de 2013 à 2025, en lien avec les allocations du Fonds à partir du FIDA9.² Le coût total estimé des 4 projets d'investissement couverts par l'ESPP s'élèvent à 217 millions de dollars, dont plus du tiers (près de 79 millions de dollars) proviennent du FIDA et le reste par le Gouvernement, les bénéficiaires et la coopération internationale, comme le montre Tableau 1. A cela s'ajoutent des subventions comme présentées plus loin.

Tableau 1
Aperçu des opérations de prêts du FIDA au Togo

Description	Chiffres clés
Premier projet d'investissement du FIDA	1983
Nombre de projets d'investissement du FIDA approuvés	9
Nombre de projets d'investissement en cours du FIDA (2026)	2
Financement total des projets d'investissement du FIDA (de 1983 à aujourd'hui)	312,725 million de dollars Americans
Coût total du portefeuille à évaluer (4 projets)	216,618 million de dollars Americans
Financement du FIDA (4 projets)	78,91 million de dollars Americans
Cofinancement national (4 projets)	47,38 million de dollars Americans
Cofinancement international (4 projets)	69,97 million de dollars Americans
Principaux co-financiers	CEDEAO-BIDC; GEF/LDC; West African Development Bank; GAFSP; OPEC Fund.
Conditions de prêt actuelles	Conditions très concessionnelles à mixtes; Grant-DSF/Hautement Concessionnel)

Source: FIDA Oracle Business Intelligence.

¹ Auparavant, le BIE a effectué une Évaluation de performance de projet au Togo, en occurrence du Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER) en 2023. Voir <https://ioe.ifad.org/fr/w/national-rural-entrepreneurship-project>.

² 2013 correspond au début des allocations PBA du FIDA 9 qui couvre 2013-2015.

4. Le présent document présente les termes de référence de l'ESPP. Il donne un bref aperçu du contexte national et du portefeuille soutenu par le FIDA à évaluer et détaille les objectifs, la méthodologie, le processus et le calendrier de l'évaluation. Les annexes fournissent des informations additionnelles.

II. Contexte du pays et aperçu de la stratégie et des opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

A. Contexte du pays

5. **Géographie et administration.** Le Togo est un pays côtier de l'Afrique de l'Ouest, qui partage ses frontières avec le Bénin à l'Est, le Ghana à l'Ouest, le Burkina Faso au Nord et le golfe de Guinée au Sud. D'une superficie de 56 600 km², le pays est situé dans la zone intertropicale et figure parmi les États les moins étendus de la sous-région ouest-africaine. Sur le plan administratif, le territoire est subdivisé en 5 régions économiques (Plateaux, Savanes, Maritime, Kara et Centrale), 39 préfectures, 117 communes et 393 cantons.³ D'un point de vue démographique, la population résidente du Togo est estimée à 9,5 millions en 2024 selon les données de la Banque Mondiale.⁴ L'une des principales caractéristiques de cette population est sa jeunesse: l'âge moyen est de 23 ans, et les jeunes de moins de 15 ans représentent environ 42 % de la population totale⁵. Le taux d'accroissement annuel moyen a connu une légère baisse, passant de 2,9 pour cent en 2010 à 2,3 % en 2022.⁶
6. **Situation socio-politique.** Durant la période couverte par l'évaluation, le Togo a connu une stabilité relative, marquée par des tensions sociopolitiques liées aux réformes et aux processus électoraux. Ces tensions ont renforcé une fragilité institutionnelle marquée par des capacités limitées de mise en œuvre dans les secteurs agricoles et ruraux,⁷ et par une faible déconcentration des services techniques.
7. **Situation économique.** Le Togo est petite économie d'Afrique de l'Ouest en pleine croissance, avec un Produit Intérieur Brut (PIB) par habitant de 1119,4\$US (courants) en 2024 contre 751 en 2015 (voir Tableau 2).⁸ Il a connu une croissance soutenue, de 5,5 % par an en moyenne au cours de la dernière décennie.⁹ Le pays est classé parmi les pays les moins avancés depuis 1982, avec une structure économique fragile, 99% des entreprises nationales étant des micro, petites et moyennes entreprises.¹⁰ Les exportations sont concentrées sur les matières premières et les produits agroalimentaires. Le phosphate représentait 14% du total des exportations brutes en 2020-2022 et est principalement expédié vers l'Inde, où il sert de composant essentiel à la production d'engrais (OECD and al 2025). Parmi les autres produits exportés, figurent le soja, les tissus de coton et les produits agroalimentaires. Aussi, le marché du travail est dominé par le secteur informel, qui regroupe près de 90 % des actifs et contribue à environ 35 % du PIB.¹¹ Par ailleurs, le port de Lomé, un port à conteneurs le plus actif dans la sous-région (4^e rang en Afrique), a fait du Togo un corridor commercial reliant plusieurs pays enclavés au

³ Voir <https://territoire.gouv.tg/>. Les cantons sont subdivisés en villages et hameaux et fermes.

⁴ <https://data.worldbank.org/country/togo>.

⁵ <https://inseed.tg/presentation-des-resultats-du-dernier-recensement-general-de-la-population-et-des-donnees-sur-la-pauvrete-au-togo/>

⁶ INSEED, 2023, Profil démographique du Togo.

⁷ <https://documents.worldbank.org/en/publication/documents-reports/documentdetail/179631474899157168/togo-systematic-country-diagnostic>.

⁸ <https://donnees.banquemonde.org/indicateur/NY.GDP.PCAP.CD?locations=TG>.

⁹ OCDE et al. 2024. Examen des politiques de transformation économique du Togo : Pour une prospérité partagée, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/2c837a76-fr>, p13.

¹⁰ OECD et al. 2025. Production Transformation Policy Review of Togo (Abridged version): Towards Shared Prosperity, OECD Development Pathways, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/8ab3dbfd-en>.

¹¹ Karlen, Raphaela, et Friederike Rother (éditeurs). Diagnostic de la situation de l'emploi au Togo – Relever les défis et créer des opportunités pour plus d'emplois de qualité pour tous. Washington, DC : Banque mondiale, 2023. Série JOBS Diagnostic, Issue No. 32.

reste du monde. Il constitue un moteur de croissance économique pour le pays (OECD et al. 2025).

Tableau 2

Indicateurs macro-économiques

Indicateurs	2015	2020	2021	2022	2023	2024
PIB par habitant (\$ US courants)	751,1	863,5	962,1	951,2	1055	1119,4
Croissance du PIB total (en % annuel)	5,5	2,2	5,1	6,3	6,2	6,5
Croissance du PIB par habitant (% annuel)	2,8	(0,3)	2,7	3,8	3,7	4,2
Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB)	4,5	(0,8)	(1,6)	(2)	0,8	0,8
Agriculture, valeur ajoutée (% du PIB)	18,9	19,2	20,6	21,2	21,3	21,3
Industrie, valeur ajoutée (% du PIB)	22,9	20,1	20	20	20,8	20,4

Source: World Bank Data Portal

8. **Indice de développement et pauvreté.** L'indice de développement humain du Togo est passé de 0,484 en 2014 ; à 0,513 en 2018 et 0,547 en 2023/2024, soit une progression de 13% entre 2014 et 2023/2024. Ainsi, le Togo se classe désormais au 161^{ème} rang sur 193 pays et territoires.¹² Selon l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED), l'incidence de pauvreté au niveau national était de 43,8% en 2021, 45,5% en 2018/2019, contre 55,1% en 2015.¹³ Cette incidence est estimée à 58,8% en milieu rural contre 26,5% en milieu urbain. Parmi les cinq régions, celles qui enregistrent les taux de pauvreté les plus élevés sont la région des Savanes avec une incidence autour de 65 %, celle de Kara (au sud des Savanes) avec une incidence autour de 56 %, et la région Maritime avec un taux de 54,1%.¹⁴ Selon les données de la Banque Mondiale, en revanche, le taux de pauvreté monétaire (% de la population) à 3,00 \$ par jour s'élevait 34,4% en 2021. Toujours selon la Banque Mondiale, le coefficient de Gini est estimé à 37,9 pour la même année, ce indique des inégalités modérées à notables.¹⁵
9. **Inégalités liées au genre.** Au Togo, les inégalités entre les femmes et les hommes se réduisent mais elles persistent et d'importants écarts demeurent, comme le montrent l'indice d'inégalité de genre (0,580) et la différence entre l'indicateur de développement humain des femmes (0,497) et celui des hommes (0,586).¹⁶ Le Togo occupe la 121^{ème} position dans le classement mondial en matière de l'inégalité des femmes et des hommes.¹⁷ Selon la même source, bien que la part de femmes dans les organes de décision augmente, les inégalités persistent. Elles occupent 18,68 % des sièges parlementaires et 34,3 % des postes au Gouvernement. Les disparités persistent également dans l'éducation. Seules 27,6 % des femmes adultes ont atteint au moins le secondaire, pour 54 % des hommes. Dans l'emploi (76,1 % des femmes, 79,3 % des hommes), les femmes sont plus représentées dans les emplois vulnérables (87,5 % de l'emploi des femmes), ce qui affecte leur statut social, leur

¹² Gagnant deux places, et se positionne au 4^{ème} rang en Afrique de l'Ouest – derrière le Cap-Vert, le Ghana et la Côte d'Ivoire – et au 2^{ème} rang au sein de l'UEMOA. Voir <https://www.undp.org/fr/togo/actualites/rapport-sur-le-developpement-humain-le-togo-gagne-des-points>

¹³ Selon l'incidence de pauvreté se situe à 45,5% au niveau national. Selon le milieu de résidence, l'incidence de pauvreté est estimée à 58,8% en milieu rural contre 26,5% en milieu urbain. Voir <https://inseed.tg/presentation-des-resultats-du-dernier-recensement-general-de-la-population-et-des donnees-sur-la-pauvrete-au-togo/>

¹⁴ Les deux autres régions Centrale et Plateau ont des taux respectivement de 47 et 49%. La zone de Lomé, plus peuplée, connaît le plus faible taux, soit de 22%.

¹⁵ En l'absence de comparaison systématique avec les autres pays de l'Union, il reste toutefois prudent de ne pas qualifier ces inégalités de "parmi les plus fortes de la région. Banque mondiale, *Poverty & Equity Brief- Togo*, EHCVM 2018/19, avril 2023.

¹⁶ <https://www.undp.org/fr/togo/nos-domaines-prioritaires/equite-et-equalite-de-genre>

¹⁷ <https://wildaf-ao.org/le-rapport-global-gender-gap-report-2025-devoile-les-pays-africains-en-matiere-degalite-hommes-femmes-les-plus-performants-en-2025/>

santé, leurs capacités productives et leurs perspectives. Lorsqu'on considère le secteur agricole, ces inégalités liées genre sont encore plus accentuées, les femmes rencontrant plus d'obstacles que les hommes, en particulier pour l'accès aux terres, au financement et aux services d'appui, ce qui limite leur productivité, alors qu'elles représentent 51,1% de la population agricole.¹⁸

10. **Emploi des jeunes.** L'estimation du taux de chômage de la population togolaise active en 2024 a été de 2% (1,8% pour les hommes contre 2.1% pour les femmes).¹⁹ L'agriculture demeure toutefois un pilier central, représentant à elle seule environ 38 % des emplois, voire jusqu'à deux tiers en incluant les activités connexes le long de la chaîne de valeur.²⁰ La proportion des jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en études ou en formation a été de 13.3% en 2024. Ainsi, l'emploi des jeunes constitue une préoccupation majeure pour les gouvernants.
11. **Pénétration bancaire et finance inclusive.** Avec un taux de bancarisation élargi de 86,3%,²¹ le Togo enregistrait en 2023, après le Bénin avec un taux de 86,9%, le plus fort taux d'inclusion financière dans l'espace UEMOA.²² Ceci traduit une forte pénétration des systèmes décentralisés, notamment en zones rurales, avec surtout l'utilisation de comptes de monnaies électroniques. La même source mentionne que dans le cadre du Projet d'Appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole (ProMIFA),²³ deux (2) initiatives ont été lancées, à savoir : (i) la Facilité de Financement pour le Développement Agricole (FFDA), en vue d'encourager la participation du secteur financier privé au financement des projets des acteurs des chaînes de valeurs agricoles ; et (ii) le Fonds de Mitigation des Risques (FMR), pour apporter une garantie en complément des sûretés mobilisables par les bénéficiaires.
12. **Incidence de la pandémie de COVID-19 au Togo.** La pandémie de COVID-19 a freiné la dynamique économique du Togo, dont la croissance est passée de 5,3 % en 2019 à 1,8 % en 2020.²⁴ Les mesures de confinement et la fermeture des frontières ont perturbé les chaînes d'approvisionnement, affectant l'agriculture, le commerce et les services.²⁵ Le secteur informel, représentant la majorité des emplois, a été particulièrement touché, avec près de 97 % des petites unités économiques impactées,²⁶ c'est pourquoi le gouvernement a instauré un fonds de solidarité et de relance économique pour atténuer les effets de la crise.

Secteur agricole : caractéristiques, atouts et contraintes

13. **Importance du secteur agricole.** L'agriculture reste l'épine dorsale de l'économie togolaise, contribuant à hauteur de 21% au PIB. Elle emploie 40 % de la population active et représente 35 % des recettes d'exportation (OECD and al, 2025). Le Togo combine des opportunités agricoles notamment son rôle de premier exportateur de soja biologique vers l'UE, et le septième exportateur de produits biologiques vers

¹⁸ Malgré leur prédominance, les femmes n'ont pas les mêmes opportunités que les hommes dans l'accès aux ressources et aux décisions tant au niveau communautaire que du ménage : seulement 20 % des femmes âgées de 45 à 49 ans possèdent des terres. Aux femmes sont souvent affectées les terrains moins fertiles et moins accessibles (plus éloignées). Les femmes chefs de ménage disposent de parcelles plus petites que les chefs hommes, et la taille des leurs exploitations est entre 0,5 et 2 hectares, alors que celle des hommes est entre 1 et 3 hectares.

¹⁹ Selon les données de la Banque Mondiale, ce qui est contrasté avec les données sur la pauvreté. Voir <https://donnees.banquemondiale.org/indicator/SL.UEM.TOTL.ZS?locations=TG>

²⁰ Karlen, Raphaela et Friederike Rother (éditeurs), 2023. Diagnostic de la situation de l'emploi au Togo — Relever les Défis et Créer des Opportunités pour plus d'Emplois de Qualité pour Tous. Banque mondiale, Washington, DC. https://openknowledge.worldbank.org/server/api/core/bitstreams/5f26ea55-7846-40ad-9bdf-afec7053b22f/content?utm_source=chatgpt.com.

²¹ Inclus les titulaires de compte de dépôt ou de crédit dans les banques formelles, les services postaux, d'épargnes, les comptes du trésor, les systèmes financier décentralisés, et les comptes de monnaies électroniques.

²² Sénégal (61,6%), Côte d'Ivoire (43,6%), Mali, (39,6%) et Burkina (37,1%), selon BCEAO, 2025. Rapport annuel sur l'inclusion financière dans l'UEMOA, Edition Janvier 2025..

²³ Un des projets couverts par la présente évaluation.

²⁴ Balance des paiements et position extérieure globale du Togo au titre de l'année 2020", publié par la République Togolaise, Ministère de l'Économie et des Finances, Comité de la Balance des Paiements.

²⁵ Banque mondiale, 2020. op. cit.

²⁶ Banyokme F. and al 2021. The Impact of COVID-19 on Private Enterprises and Informal Economy Unities in Togo. @here.

l'UE.²⁷ Toujours selon l'OCDE (2025), le Togo possède 3,6 millions d'hectares de terres agricoles (70 % de la superficie totale). La majeure partie des terres est consacrée aux cultures annuelles (54 %), suivies des prairies et pâturages (26%) et des cultures permanentes (4%). La production agricole a progressé de 3 % par an en moyenne entre 2013 et 2022, dépassant ainsi la croissance démographique de 2,5 %.²⁸

14. **Production végétale.** Le sous-secteur des cultures est dominé par les petites exploitations familiales, produisant 94 % de la production sur des parcelles de moins de 3,5 hectares, 52 % des ménages exploitant moins de 3 hectares. Les cultures vivrières comprennent les céréales (maïs, sorgho, mil et riz), les tubercules (igname, manioc et patate douce) et les légumineuses (niébé, arachide, voandzou, soja). Elles couvrent globalement les besoins de la population et des excédents sont dégagés chaque année pour les céréales, les tubercules et les légumineuses. Cependant les rendements sont faibles : entre 1 et 2 tonnes/ha pour les céréales, entre 0,5 et 1 tonne/ha pour les légumineuses et environ 10 tonnes/ha pour les tubercules et plantes à racines (manioc, igname). Les cultures de rente sont essentiellement le café, le cacao, le coton, le palmier à huile. Les exportations concernent le coton, les grains de café, le soja et les fèves de cacao.
15. **Production animale.** Le sous-secteur de l'élevage représente environ 16 % de la valeur ajoutée agricole. Il est le deuxième contributeur de revenus pour la population rurale et participe à travers ses différents produits à la sécurité alimentaire et nutritionnelle du pays. Bien que pratiqué dans tout le pays, l'élevage est plus pratiqué dans la zone septentrionale du pays, plus propice à l'élevage des bovins, ovins, caprins, porcins, et volailles. L'élevage ne couvre que 2/3 des besoins nationaux, la production animale étant caractérisée par des modes d'élevage encore traditionnels, extensifs, à productivité faible.
16. **Production halieutique.** Le système halieutique du Togo est estimé à une production d'environ 23 776 tonnes en 2024, couvrant près de 35 % des besoins nationaux. Il repose principalement sur la pêche artisanale maritime (80 % de la production totale), complétée par la pêche continentale et une aquaculture encore limitée. Le secteur reste confronté à un faible niveau technique des acteurs, à un accès limité aux intrants et au financement, et aux effets du changement climatique sur les ressources aquatiques. Pour relancer la filière, le gouvernement a adopté en 2024 un Plan d'Action d'Investissement de la Filière Poisson 2024-2028, d'un coût estimé à 20,04 milliards de FCFA, visant à accroître la production nationale de 25 % d'ici 2028, à améliorer les conditions de transformation et de commercialisation, et à promouvoir une gestion durable des ressources halieutiques.²⁹
17. **Contraintes agricoles.** Le sous-secteur de la production végétale reste confronté à : l'insécurité foncière et la petite taille des exploitations, l'insuffisante maîtrise de l'eau, une faible utilisation d'itinéraires techniques performants et adaptés aux conditions pédologiques (fertilité et caractéristiques des sols), ainsi qu'une faible diffusion de techniques d'agroécologie, le faible accès aux semences de qualité, l'insuffisance et/ou la mauvaise qualité des infrastructures rurales, le caractère rudimentaire des équipements et le faible accès à la mécanisation et à l'innovation technologique, l'insuffisance et la difficulté d'accès aux financements adéquates, l'insuffisante organisation des échanges commerciaux nationaux et internationaux, ainsi que de l'information sur le marché. Par ailleurs, la production animale est, quant à elle, confrontée à une insuffisante organisation des campagnes de vaccination et de l'assistance vétérinaire de proximité, l'absence de mécanismes de crédit

²⁷ Représentant 5 % du total des importations de produits biologiques de l'UE

²⁸ Une analyse explicite des problèmes et opportunités du secteur agricole au Togo est faite en Annexe du COSOP 2022-2027, ce qui a été utilisé pour la rédaction des paragraphes qui suivent sur les productions végétales, animales et halieutiques, ainsi que les contraintes du secteur agricole.

²⁹ MAEDR, 2024

appropriés et la faible organisation des acteurs. On relève également la faible diversification des types d'élevage et la faible organisation des acteurs.

18. **Vulnérabilité au changement climatique.** Le Togo est confronté à plusieurs vulnérabilités, notamment la hausse des températures et l'aggravation des sécheresses, en particulier dans les régions du nord (selon le rapport de l'OECD, 2025).³⁰ Les risques liés au changement climatique sont importants compte tenu de la dépendance économique du Togo à l'égard de l'agriculture. Selon le Groupe de la Banque Mondiale,³¹ le changement climatique est déjà une réalité au Togo, le pays se classant au 135^e rang sur 181 pays en termes de vulnérabilité aux phénomènes climatiques extrêmes (181 étant le pays le plus vulnérable). Le pays subit déjà une hausse des températures, des sécheresses et des inondations plus fréquentes, ainsi qu'une érosion côtière accrue. Ces impacts affectent déjà négativement l'activité économique, la pauvreté, la sécurité alimentaire (notamment les systèmes de production agricole), les paysages naturels et la santé publique. Des indications de changements climatiques au Togo concernent les températures moyennes, les précipitations, les inondations et l'érosion côtière comme présentées dans l'Encadré 1 ci-dessous.

Encadré 1

Indications des changements climatiques au Togo

Les températures moyennes annuelles ont augmenté de 1,1 °C depuis 1960, le taux d'augmentation étant plus élevé dans les régions du nord, plus arides et plus pauvres. Les précipitations annuelles ont généralement diminué, mais sont également devenues plus variables, avec des épisodes de précipitations extrêmes plus fréquents. Les différences de précipitations moyennes et de saisons des pluies varient considérablement selon les régions et dans le temps, avec des conditions nettement plus humides autour des zones montagneuses, et des conditions nettement plus sèches autour des zones côtières, notamment dans la région des Savanes du Nord. Les inondations sont devenues plus fréquentes, affectant gravement les moyens de subsistance des populations rurales et urbaines les plus exposées, et entraînant la destruction des écosystèmes. L'érosion côtière est également une préoccupation majeure, compte tenu de la concentration de la population et de l'activité économique le long du littoral.

Source: World Bank Group, 2025. Climate Country and Development Report, Togo

19. **Sécurité alimentaire et nutritionnelle.** Le rapport de 2025 sur la situation de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le monde³² donne une proportion de 9,1% de la population totale en situation de sous-nutrition entre 2022 et 2024 (contre 24,8% qui l'étaient entre 2004 et 2006) ; alors que le taux de prévalence de l'insécurité alimentaire sévère concerne 9,9 % de la population totale. D'un autre côté, le rapport de l'OCDE (2025)³³ stipule des risques d'insécurité alimentaire concernant un peu plus de 60% de la population togolaise. L'analyse situationnelle faite dans le COSOP 2022-2027 met en exergue que les ménages consacrent en moyenne 63 % de leurs revenus à l'alimentation, traduisant une forte vulnérabilité liée à la pauvreté et le faible accès à une alimentation diversifiée, tandis que 23,8 % des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition chronique. Le Global Hunger Index 2025, classe le Togo au 80^e rang (sur 123 pays), avec un score traduisant un niveau modéré d'insécurité alimentaire, donc la persistance de défis d'accès à une alimentation suffisante et de qualité.³⁴
20. **Stratégies et politiques de développement agricole.** La stratégie nationale de développement est la Vision Togo 2030, lancée en 2014, qui vise à faire du Togo un pays émergent, stable économiquement, socialement et démocratiquement d'ici

³⁰ OECD, 2025, op. cit.

³¹ World Bank Group, 2025. Climate Country and Development Report, Togo. The World Bank Group, Washington, DC

³² FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. 2025. The State of Food Security and Nutrition in the World 2025 – Addressing high food price inflation for food security and nutrition. Rome. <https://doi.org/10.4060/cd6008en>

³³ OECD, 2025. Op. cit.

³⁴ Voir <https://www.globalhungerindex.org/ranking.html>

2030, avec une meilleure qualité de vie pour la population.³⁵ Le Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Togo (PA-PSTAT), adoptée en 2015 pour la période de 2016 à 2030, qui s'inscrit dans la Vision 2030, vise à faire de l'agriculture un levier de croissance inclusive et durable, garantissant la sécurité alimentaire et la création d'emplois ruraux.³⁶ Elle repose sur quatre axes : l'accroissement durable de la production, la sécurisation foncière, la mécanisation et l'irrigation, la professionnalisation des producteurs et la gouvernance participative. La stratégie privilégie une approche de développement intégré fondée sur les agropoles, appuyée par des partenariats public-privé (Agropoles de Kara, Sokodé, Maritime)³⁷. Le gouvernement s'emploie à renforcer la résilience du secteur agricole à travers la mise en œuvre de réformes, politiques et investissements visant à moderniser la production, stimuler l'emploi rural et promouvoir l'autonomisation économique, notamment des jeunes et des femmes.

21. Le Programme National d'Investissement Agricole et de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (PNIASAN) du Togo est la politique agricole quinquennale (2017-2026), succédant au PNIASA (2010-2015), visant à transformer l'agriculture togolaise vers une modernité durable, de haute valeur ajoutée, pour assurer la sécurité alimentaire, réduire la pauvreté et créer des emplois, en se concentrant sur la promotion des filières végétales, animales et halieutiques, la recherche, le conseil, et l'intégration de la nutrition et du climat, avec un budget estimé à 750 milliards FCFA. Elle repose sur la modernisation des exploitations, la sécurisation foncière, la mécanisation, l'irrigation, et la promotion des filières à forte valeur ajoutée (riz, maïs, soja, sésame, maraîchage).
22. **Institutions du secteur agricole.** Le Ministère en charge de l'Économie et du Plan joue un rôle central dans la conception, la planification et la coordination des politiques économiques et de développement au Togo. Mais la coordination stratégique du développement agricole est assurée par le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural (MAEDR), responsable de la planification, de la mise en œuvre et du suivi du Programme national d'investissement agricole et de sécurité alimentaire et nutritionnelle (PNIASAN 2017-2026). Le MAEDR assure la cohérence des politiques agricoles avec les autres ministères sectoriels, et s'appuie sur plusieurs directions techniques spécialisées.³⁸ Deux institutions techniques jouent un rôle central dans la recherche et l'appui-conseil : l'Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA), chargé de la recherche et de l'innovation, et l'Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT), responsable de la vulgarisation et de l'appui-conseil aux producteurs. Enfin, les organisations paysannes et professionnelles telles que la Plateforme Nationale des Faitières Agricoles du Togo (PNAFAT), la Fédération Nationale des Groupements de Producteurs de Coton du Togo (FNGPC), ainsi que les chambres régionales d'agriculture participent activement à la mise en œuvre et au suivi des politiques publiques. Ces acteurs sont appuyés par le Comité national de pilotage du PNIASAN et son Secrétariat technique permanent (STP-PNIASAN), qui assurent la coordination intersectorielle et territoriale.³⁹

³⁵ Il comprend cinq axes stratégiques à savoir : (i) transformation économique et croissance inclusive, (ii) réduction de la pauvreté et amélioration des conditions de vie, (iii) développement humain et inclusion sociale, (iv) gouvernance, paix et stabilité, (v) durabilité environnementale et résilience aux chocs.

³⁶ République Togolaise - Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH).

Document de politique agricole assorti du Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Togo à l'horizon 2030 (PA-PSTAT 2030).

Version finale du 30 décembre 2015. Lomé : MAEH, 2015. 62 p.

³⁷ République Togolaise - Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH).

Document de politique agricole assorti du Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Togo à l'horizon 2030 (PA-PSTAT 2030).

Version finale du 30 décembre 2015. Lomé : MAEH, 2015. 62 p.

³⁸ Notamment la Direction des Filières Végétales (DFV), la Direction de l'Élevage (DE), la Direction de la Protection des Végétaux (DPV), la Direction de l'Aménagement et de la Mécanisation Agricole (DAMA) et la Direction de la Planification et du Suivi-Évaluation (DPSE).

³⁹ République Togolaise, PNIASAN, 2017

23. **Financement du secteur agricole.** Le financement du secteur agricole togolais repose sur un mécanisme mixte associant ressources publiques, appuis extérieurs et capitaux privés. La Politique agricole à l'horizon 2030 évalue les besoins à environ 3 800 milliards FCFA, dont 56 % à mobiliser auprès du secteur privé à travers des partenariats public-privé (PPP) et 44 % via le budget national et les partenaires techniques et financiers (FIDA, Banque mondiale, BAD, BOAD, UE)⁴⁰. Le PNIASAN 2017-2026 structure ce dispositif autour de trois sources principales :⁴¹ (i) les ressources budgétaires nationales et les fonds publics d'investissement ; (ii) les financements extérieurs sous forme de dons et de prêts concessionnels ;⁴² et (iii) les investissements privés et communautaires mobilisés au niveau local. Les données disponibles montrent que sur la période 2011 à 2013, les dépenses publiques consacrées à l'agriculture représentaient une part croissante du budget de l'État : elle est passée d'environ 5,7 % en 2011 à 6,6 % en 2012, puis à 8,2 % en 2013 des dépenses publiques totales. En revanche, pour la période 2014-2024, les données accessibles sont fragmentaires, ce qui limite la possibilité d'analyser pleinement l'évolution du financement public du secteur Agricole.

B. Stratégie et opérations du FIDA pour la période de l'ESPP

24. Le programme du FIDA au Togo n'a pas élaboré de document stratégique propre entre 2010 et 2018. En effet, le Fonds n'avait pas jugé nécessaire d'en élaborer un, à la suite de la reprise de la coopération avec le pays en 2010, après une longue période d'interruption de 1998 à 2009. A la reprise de la coopération, le Fonds avait alors choisi de s'aligner sur les objectifs du PNIASA 2010-2015, dont l'objectif principal était de contribuer de manière significative à l'amélioration de la sécurité alimentaire nationale et à la croissance économique à travers le renforcement du secteur agricole.⁴³ Donc sur la période évaluée 2013-2025, seuls deux documents stratégiques propres du FIDA ont été en vigueur, présentés comme suit.
25. **Note Stratégique de Pays (NSP) 2018.** Les objectifs stratégiques de la NSP de 2018, comme présentés au Tableau 3, sont de : i) faciliter l'accès aux opportunités d'emploi et d'amélioration de revenus pour les jeunes et les femmes des zones rurales grâce à leur meilleure intégration dans les filières prometteuses promues dans l'espace structurant des agropoles et ii) d'améliorer l'accès durable des populations rurales (jeunes et femmes) à des services financiers adaptés au développement des filières agricoles et des micro et petites entreprises rurales. Sa validité initiale de juin 2018 à décembre 2019, a été étendue jusqu'en 2021.
26. **COSOP 2022.** Le COSOP vise à accélérer la transformation de l'agriculture familiale togolaise et son adaptation durable au changement climatique afin de réduire durablement la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Un objectif qu'il entend atteindre à travers trois objectifs stratégiques présentés dans le Tableau 3. Ainsi, comparativement à la NSP de 2018 dont les orientations stratégiques étaient restreintes, le COSOP 2022 a abordé explicitement des objectifs de : développement des systèmes agricoles résilients, développement de chaînes de valeur agricole, inclusif des femmes et des jeunes, meilleur accès des petits producteurs au marché, et émergence d'institutions rurales (de producteurs agricoles et des autres acteurs clés du monde rural) qui contribuent au dialogue inclusif dans le secteur agricole.

⁴⁰ République Togolaise, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). *Politique Agricole du Togo à l'horizon 2030 (PAT 2030)*. Lomé, 2016. Disponible sur : <https://agriculture.gouv.tg/politique-sectorielle>

⁴¹ PNIASAN 2017-2026, qui mobilise environ 765,9 milliards FCFA, dont 50 % financés par les partenaires techniques et financiers (PTF) et 50 % au plan national.

⁴² Les sources de financements extérieurs sont les partenariats bi- et multi- latéraux principaux : AFD, KfW, UE, GIZ, IFAD qui contribuent à la diversification des sources de financement, selon le COSOP 2022-2027- Togo

⁴³ Cinq axes stratégiques : Amélioration de la sécurité alimentaire des populations rurales ; Augmentation de la productivité agricole et des revenus des exploitations ; Renforcement de la durabilité sectorielle ; Développement d'une stratégie cohérente d'investissement dans l'agriculture ; Amélioration des conditions de vie des populations rurales

Tableau 3

Présentation sommaire de la NSP 2018 et du COSOP 2022

	NSP 2018-2019	COSOP 2022-2027
Objectif Général	Contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des petits agriculteurs ; contribuer au développement de l'entrepreneuriat rural qui crée des emplois décents et durables pour les jeunes au niveau local.	Accélérer la transformation de l'agriculture familiale togolaise et son adaptation durable au changement climatique afin de réduire durablement la pauvreté et d'assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.
Objectifs Stratégiques	<p>1- Faciliter l'accès aux opportunités d'emploi et à l'amélioration de revenus pour les jeunes et les femmes des zones rurales grâce à leur meilleure intégration dans des filières prometteuses promues dans l'espace structurant des agropoles ;</p> <p>2- Améliorer l'accès durable des populations rurales (jeunes et femmes) à des services financiers adaptés au développement des filières agricoles et des micros et petites entreprises rurales.</p>	<p>1- Développer des systèmes de production inclusifs qui permettent aux petits producteurs et à leurs organisations d'accéder à des technologies et à des connaissances efficaces et résiliantes au changement climatique ;</p> <p>2- Faciliter l'intégration des exploitations agricoles familiales, des femmes rurales et des jeunes dans les marchés agricoles et les partenariats commerciaux en vue d'accroître la valeur ajoutée et de créer des opportunités d'emploi en tirant parti des opportunités offertes par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) ;</p> <p>3- Institutionnaliser le dialogue inclusif au niveau sectoriel avec la participation active des organisations de producteurs, des gouvernements régionaux, du secteur privé et des organisations de la société civile dans les processus d'élaboration, de mise en œuvre et de coordination des stratégies et programmes dans le secteur agricole.</p>
Priorité Géographique	Cinq régions du Togo à savoir : Maritime, Plateaux, Savanes, Kara et Centrale.	Zones prioritaires désignées pour accueillir les développements agricoles planifiés (PADA), les agropoles et les zones à fort potentiel agricole avec le soutien du mécanisme d'incitation du MIFA. Les zones sont définies comme propices au développement d'une production à grande échelle et à l'implantation d'installations de transformation agroalimentaire grâce à une approche inclusive.

Source : NSP 2018-2019 et le COSOP 2022-2027.

27. **Système d'allocation budgétaire (PBAS).** Le Togo s'est vu allouer 20,1 millions de dollars US pour la période 2013-2015 (FIDA 9). L'allocation s'est amoindrie de près de deux tiers pour ne représenter que 7,5 millions de dollars US sur la période 2016-2018 (FIDA 10), puis a plus que doublé pour atteindre 18,05 millions de dollars US au cours du cycle 2019-2021 (FIDA 11). L'allocation a ensuite connu une nouvelle diminution pour s'établir à 16,46 millions de dollars US pour la période 2022-2024 (FIDA 12). Pour ce qui est du cycle actuel 2025-2027 (FIDA 13) l'allocation s'établit à 40,1 millions de dollars US. Voir Tableau A1 en Annexe.
28. **Portefeuille des projets de la période évaluée.** Le portefeuille d'investissements à couvrir dans le cadre de la présente ESPP comprend quatre (4) projets ci-après. (i) Le Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT), visant à améliorer la sécurité alimentaire et les revenus des producteurs agricoles grâce à une hausse de la production de riz, maïs et manioc, ainsi qu'à une meilleure valorisation et mise en marché de ces produits. (ii) Le Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER) visant la réduction de la pauvreté en milieu rural, avec une attention particulière aux jeunes et aux femmes. (iii) Le Projet d'Appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole fondé sur le Partage des Risques (PROMIFA), dont l'objectif global était de contribuer à une croissance rurale durable et à la création d'emplois décents à travers des chaînes de valeur organisées. (iv) Le Programme Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA), un projet régional Togo-Bénin dont l'objectif était d'augmenter durablement les revenus et la diversité nutritionnelle des ménages ruraux. Plus de détails sur lesdits projets sont présentés au Tableau 4 ci-

dessus et en Annexe IV. La valeur totale de ces projets est d'environ 216,618 millions de dollars, dont 78,91 millions de dollars USD de prêts du FIDA soit plus du tiers des fonds. En termes de domaines d'investissement, l'accès aux marchés représentent l'investissement le plus important (55%), suivi de la finance rurale inclusive (20%), de la gestion des programmes (9%), des secteurs productifs (7%), des politiques et des institutions (5%) et autres (voir Annexe VI).

29. **Portefeuille des dons.** La revue initiale a permis de dénombrer 11 dons (ou subventions) pour un total de 6,6 millions de dollars US financés par divers donateurs internationaux (voir Annexe IV).⁴⁴ Parmi ceux-ci, deux sont pertinents pour cette évaluation. Le premier, entièrement financé par le FIDA, est un don régional complémentaire au PRIMA, pour l'intégration des marchés agricoles. Il représente à lui seul près 45,6% du total des dons, soit 3 millions de dollars US. Il y a ensuite le don GAFSP qui représente 37,3% du total soit 2,46 millions de dollars US.⁴⁵
30. **Gestion du programme.**⁴⁶ Depuis 2013, la supervision du programme du FIDA au Togo a été assurée par un Chargé de portefeuille, assisté par un Chargé de Programme (CPO), basé à Rome jusqu'en 2019, et ensuite par un Directeur Pays basé à Accra jusqu'en 2025. En septembre 2025, une nouvelle Directrice Pays a succédé à l'ancien titulaire, après l'ouverture d'un bureau de pays situé à Cotonou au Bénin, qui fait office de représentation pour le Bénin et le Togo. En fait sur la période évaluée (2013-2025), il y a eu au moins quatre chargés de portefeuille ou directeurs de pays qui ont géré le portefeuille du Togo.

III. Portée et aspects analytiques de l'évaluation

A. Portée de l'évaluation

31. **Couverture et critères de l'ESPP.** Comme mentionné précédemment, l'ESPP couvre la période allant de 2013 à 2025, donc les documents stratégiques du FIDA, à savoir la Note Stratégique de Pays (NSP) de 2018 (prolongée jusqu'en 2021) et le COSOP de 2022 – 2027, considérant que le PNIASA de 2010 a fourni les orientations stratégiques sur la période de 2013 à 2017. Ainsi, l'évaluation couvrira : i) les orientations stratégiques du FIDA desdits documents, ii) le portefeuille des opérations de prêts présentés antérieurement, iii) les activités hors prêts (notamment la gestion des savoirs, le développement de partenariats, l'engagement sur les politiques rurales, et les activités financées par les dons); et enfin iv) la performance du gouvernement et du FIDA dans la mise en œuvre de la stratégie et du programme de pays. Ces divers aspects seront appréciés à travers les critères d'évaluation à savoir : pertinence, cohérence, efficacité, efficience, impact, égalité genre et durabilité (voir les définitions en Annexe I). Pour chaque critère, l'ESPP évaluera la performance sur une échelle de 1 (la plus faible) à 6 (la plus élevée).⁴⁷
32. **Aspects stratégiques.** L'ESPP examinera les orientations stratégiques du FIDA au Togo, explicitement contenues dans la NSP de 2018 et le COSOP de 2022, et implicitement abordées sur toute la période évaluée 2013-2015.⁴⁸ L'ESPP étudiera les synergies et les liens entre les différents éléments de ces deux stratégies. Elle appréciera, à cet effet, l'adéquation des orientations stratégiques dans les deux documents, les actions prévues qui ont été mises en œuvre (ou non) à ce titre, et

⁴⁴ La liste sera affinée à partir des analyses documentaires et des discussions prochaines avec le Bureau Pays. Ces dons s'inscrivent dans la reprise de la coopération avec le pays mais également dans la continuité de celles accordées avant la période d'évaluation. Ils portent globalement sur des thèmes tels que l'appui intégré au développement et à la valorisation des filières agricoles, l'intégration des marchés agricoles à travers la gouvernance participative et la gestion stratégique, l'enregistrement foncier et l'élaboration de politiques et engagement.

⁴⁵ Les sept autres dons restant portent la plupart sur le foncier agricole et ont été gérés par l'International Land Coalition (ILC) avec des financements faibles (inférieurs à 300 mille dollars US).

⁴⁶ La reconstitution de l'historique de la gestion du programme sur la période évaluée est encore provisoire, à finaliser pour le document final.

⁴⁷ L'échelle de notation standard adoptée par le BIE est la suivante : 1 = très insuffisant ; 2 = insuffisant ; 3 = plutôt insuffisant ; 4 = plutôt satisfaisant ; 5 = satisfaisant ; 6 = très satisfaisant.

⁴⁸ Par exemple les deux projets (PADAT et PNPR) qui ont été conçus et mis en œuvre en l'absence de stratégie du FIDA pour le pays, seront appréciés au regard des objectifs du PNIASA 2010-2015.

les actions imprévues, le tout en considérant l'alignement avec les priorités nationales togolaises, et les objectifs stratégiques globaux du FIDA. L'analyse stratégique concerne aussi la cohérence interne des interventions au sein du programme, et externe avec les priorités sous sectorielles et/ou celles des partenaires d'appui dans le pays. Enfin, l'ESPP analysera en quoi les actions du FIDA apportent une valeur ajoutée dans le contexte de fragilité institutionnelle du pays, notamment dans le secteur agricole.

33. **Opérations de prêts.** Le Tableau 4 ci-dessous présente l'état d'avancement des quatre projets couverts par la présente évaluation, ainsi que les critères évaluables. Deux projets sont achevés et seront évalués sur la base de tous les critères d'évaluation, tandis que les deux autres le seront sur la base de critères sélectifs.

Tableau 4
Critères évaluables du portefeuille de projets concernés par l'ESPP

Nom du projet	Période couverte	Statut	Revues à mi-parcours	Critères à évaluer
Projet d'Appui au Développement Agricole au Togo (PADAT)	2010-2017	Achevé	Oui	Tous les critères.
Projet National de Promotion de l'Entreprenariat Rural (PNPER)	2013-2022	Achevé	ND	Tous les critères.
Promotion du Mécanisme Incitatif de Finance Agricole - (ProMIFA)	2018-2027	En cours	Oui	Tous les critères sauf impact et durabilité.
Programme d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)	2020-2029	En cours	Non	Tous les critères sauf impact et durabilité.

Source: Données ORMS

ND = Non disponible, car non retrouvé dans le système

34. **Activités hors-prêts.** La NSP 2018 n'a presque pas fourni d'orientations sur les aspects hors prêt. En revanche, le COSOP 2022 mentionne de renforcer la gestion des connaissances en harmonisant les méthodes de production et d'analyse, et en capitalisant les bonnes pratiques, innovations et défis. Dans ce cadre, le programme PRIMA mettra en place un système structuré de gestion des connaissances pour valoriser et diffuser les enseignements tirés des expériences pertinentes. Par ailleurs, le programme pays du FIDA encouragera la coopération Sud-Sud et triangulaire, notamment au sein de la CEDEAO, à travers des échanges en matière de recherche, d'environnement, de climat, de technologies et d'entrepreneuriat rural. Les opérations du portefeuille soutiendront notamment le modèle des agropoles, inspiré de l'expérience du Burkina Faso et appuyé par l'expertise marocaine, avec l'accompagnement de l'unité de coopération Sud-Sud et triangulaire du FIDA. Le FIDA appuiera des réformes clés (agropoles, financement agricole, entrepreneuriat rural, modernisation des filières) tout en renforçant les capacités des institutions publiques impliquées dans la mise en œuvre des politiques agricoles. L'ESPP examinera l'efficacité dans la mise en œuvre de ces orientations, en particulier les partenariats développés, la production et la diffusion de connaissances pertinentes, ainsi que l'utilisation des connaissances et leçons apprises pour la prise de décision et la formulation de politiques rurales.

B. Questions d'évaluation et théorie du changement

35. **Questions d'évaluation.** L'ESPP sera guidée par une question principale identifiée sur la base des discussions préliminaires et de la revue documentaire, à savoir : Dans quelle mesure les stratégies et le programme pays du FIDA au Togo ont contribué à une amélioration durable, inclusive et résiliente des conditions des petits producteurs agricoles, en ce qui concerne notamment les conditions sociales, économiques, la sécurité alimentaire et nutritionnelle, en vue de la transformation

rurale. En cohérence avec cette question centrale, l'ESPP répondra à des questions spécifiques par critère d'évaluation, qui sont présentés dans l'Annexe II.

36. **Théorie du changement (TdC).** L'évaluation adoptera une approche fondée sur la théorie du changement (TdC), conformément au manuel d'évaluation du FIDA, pour évaluer les résultats obtenus, les relations causales entre les différents éléments de la stratégie et du programme pays ainsi que les facteurs contextuels qui ont été déterminants sans l'atteinte ou non des résultats. À cette fin, l'équipe d'évaluation a reconstruit la théorie de changement TdC, comme présentée à l'Annexe III, en se basant sur les documents de stratégies et du programme. La TdC sera discutée avec les principaux acteurs du programme, lors de la phase de lancement, révisée et validée par la suite lors de la phase de collecte des données.
37. Le Postulat de la TdC est comme suit. L'impact visé est l'amélioration durable, inclusive et résiliente des conditions socio-économiques, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des ménages agricoles, en vue de la transformation rurale. Les appuis du FIDA concourent à ce changement à long terme à travers quatre voies d'impact à savoir : (i) l'amélioration de durable de la performance et de la résilience des systèmes de production agricole ; (ii) l'augmentation inclusive des revenus et la diversification des sources de revenus paysans (en termes de résilience économique des ménages ruraux aux chocs externes ; (iii) l'accès inclusifs et durable des petits producteurs à des marchés rémunérateurs ; et (iv) l'amélioration du capital humain, social et de la performance des institutions rurales. Les appuis du FIDA contribuent à ces changements à moyen terme à travers six effets (casiers vert-clairs dans la TdC) qui sont:
 - a) Intensification durable et diversification résiliente des productions familiales
 - b) Développement de chaînes de valeur inclusive et commercialisation effective des produits agricoles
 - c) Accès plus accru à des services financiers inclusifs pour les ruraux
 - d) Multiplication d'opportunités économiques, surtout pour les femmes et jeunes
 - e) Organisations de producteurs performantes et offrant des services aux membres
 - f) Nutrition améliorée dans les ménages par l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles.
38. Les hypothèses majeures mises en exergue dans les documents pour la réussite du programme concernent : le caractère favorable des politiques macro-économiques et politiques sectorielles agricoles, la coordination efficace des ressources des divers partenaires internationaux du secteur agricole, le déploiement de capacités institutionnelles suffisantes, l'engagement confirmé des institutions partenaires nationales, et la prévalence de situations environnementales et climatiques favorables.

C. Thématiques importantes pour l'ESPP

39. Considérant la revue documentaire et les entretiens préliminaires, quatre thématiques ont été identifiées qui serviront de fil directeur pour les approfondissements analytiques au cours de l'évaluation. Ces thématiques sont présentés dans l'Encadré 2 ci-après.

Encadré 2

Thématiques importantes pour l'ESPP

Systèmes de production performants et résilients. Le COSOP 2022-2027 accorde une importance particulière à l'adaptation des systèmes de production aux chocs climatiques et à la gestion durable des ressources naturelles. Cette orientation vise à promouvoir l'adoption de technologies agricoles résilientes, l'amélioration de la productivité des exploitations familiales et la réduction de leur vulnérabilité face aux aléas climatiques. L'évaluation examinera dans quelle mesure les interventions du FIDA ont contribué à renforcer la résilience des ménages ruraux, notamment par l'amélioration de la productivité agricole, la diversification des productions agricoles, la gestion intégrée de l'eau et des sols, la mise en œuvre de pratiques agroécologiques et climato-intelligentes

Développement de chaînes de valeur agricoles inclusives, et accès au marché.

Les stratégies du FIDA au Togo convergent vers la promotion de chaînes de valeur agricoles plus inclusives, intégrant de manière prioritaire les petits producteurs, les femmes rurales et les jeunes. La NSP 2018-2019 mettait déjà l'accent sur l'accès des groupes vulnérables aux opportunités économiques et aux services financiers adaptés, tandis que le COSOP 2022-2027 approfondit cette orientation en visant l'intégration des exploitations familiales dans les marchés agricoles, la professionnalisation des organisations de producteurs, la promotion de partenariats avec le secteur privé et le renforcement des services d'appui (intrants, transformation, commercialisation). L'évaluation analysera dans quelle mesure les interventions du FIDA ont permis de lever les contraintes d'accès aux ressources y inclus le financier, d'améliorer la compétitivité des petits producteurs dans les chaînes de valeur, et de garantir une participation accrue et durable des femmes et des jeunes aux filières agricoles et aux écosystèmes d'affaires ruraux, et enfin l'accès effectifs des producteurs à des marchés rémunérateurs.

Dialogue inclusif avec la participation d'institution rurales fortes. Le COSOP 2022-2027 accorde une importance stratégique au renforcement d'un dialogue inclusif et structuré au sein du secteur agricole, reconnaissant que la transformation durable du secteur repose sur une coordination effective entre les institutions publiques, les organisations de producteurs, le secteur privé, les collectivités territoriales et la société civile. Cette orientation vise à institutionnaliser des espaces de concertation permettant de co-construire les politiques, d'améliorer la gouvernance sectorielle et d'assurer une meilleure articulation entre les interventions publiques et les initiatives locales. Elle répond également à la nécessité de renforcer la participation des exploitations familiales, des femmes rurales et des jeunes aux processus décisionnels influençant les chaînes de valeur et l'accès aux ressources productives. L'évaluation analysera la mesure dans laquelle les interventions appuyées par le FIDA ont contribué à structurer ces mécanismes de dialogue, à renforcer la représentation des acteurs vulnérables et à améliorer la coordination des politiques et programmes du secteur rural.

Gestion performante du programme national. Les analyses initiales des indicateurs de la performance du portefeuille (voir Annexe), disponibles dans les documents de supervision et d'achèvement des projets, soulèvent des préoccupations de performance dans la mise en œuvre du portefeuille des projets. Ainsi, l'ESPP approfondira les aspects d'efficience dans la gestion du programme, en prenant en compte les capacités institutionnelles nationales et les conditions de mise en œuvre qui ont influencé les résultats. L'évaluation examinera notamment la qualité de la coordination interinstitutionnelle entre les ministères impliqués, les retards récurrents dans les procédures administratives et de passation de marchés, ainsi que l'impact des facteurs en lien avec les ressources humaines. Elle évaluera également la performance des dispositifs nationaux de suivi-évaluation, de pilotage stratégique du programme, le degré d'appropriation nationale des projets et leur intégration dans les cadres sectoriels.

Source : Equipe de l'ESPP

IV. Méthodologie et processus d'évaluation

40. L'ESPP appliquera une méthodologique mixte qui inclut la collecte de données et des analyses selon des approches qualitatives et quantitatives, et la triangulation à partir de sources multiples. La TdC reconstruite permettra à l'équipe d'analyser la logique

qui sous-tend l'obtention des résultats. Les éléments constitutifs de la méthodologie sont présentés au Tableau 5 ci-dessous.

Tableau 5

Éléments constitutifs de la méthodologie

Points clés	Description
Revue documentaire	Une analyse approfondie des documents stratégiques et programmatiques sera réalisée, notamment les rapports de conception, les revues à mi-parcours, les rapports de supervision et d'achèvement, les rapports relatifs aux dons, ainsi que la NSP et le COSOP et les documents d'examen du portefeuille. Parallèlement, des données quantitatives sur le programme seront extraites des bases de données disponibles au FIDA, en particulier OBI, GRIPS et ORMS, afin de permettre la réalisation d'analyses statistiques descriptives.
Entretiens par visio-conférence	Des entretiens en visioconférence seront organisés avec les principales parties prenantes afin de recueillir des informations sur les attentes des acteurs clés (le contexte des interventions, les approches mises en œuvre, les opportunités et les défis rencontrés, ainsi que des perspectives sur les axes d'appui potentiels à l'avenir lors de la phase préparatoire). Ces parties prenantes incluront notamment des représentants du gouvernement, du FIDA (personnel et consultants), des institutions de recherche, des ONG, des acteurs du secteur privé et des partenaires de développement, entre autres. L'analyse des parties prenantes à la présente évaluation est jointe en annexe. Quelques entretiens complémentaires plus approfondis seront effectués ensuite pour compléter les données de l'analyse documentaire.
Entretiens dans le pays et visites des réalisations des projets	Au cours d'une mission dans le pays, l'équipe d'évaluation mènera des entretiens en présentiel avec différents acteurs dans la capitale, avant de poursuivre les consultations sur les sites d'intervention du projet. Ces sites seront choisis à dessein afin de refléter la diversité des thématiques abordées par les projets. Les visites de terrain permettront de faire des observations directes des réalisations et d'en discuter avec les bénéficiaires.
Entretien semi-structurés individuels et de groupe	Lors des visites de terrain, l'équipe organisera des entretiens semi-structurés sous la forme d'entretiens individuels (y compris avec des informateurs clés), ainsi que des discussions de groupe. L'équipe d'évaluation élaborera pour ce faire des guides d'entretiens, considérant les divers acteurs à interviewer, et en tenant compte des différents points à éclaircir et/ou approfondir, suite à la revue documentaire initiale.

Source: Équipe d'évaluation

41. **Processus d'évaluation.** Il comprend quatre phases principales à savoir celle préparatoire, la collecte approfondie de données, l'analyse des données et la rédaction du rapport, et la phase conclusive.

- Phase préparatoire.** Elle démarre avec la revue documentaire comme présentée au Tableau 5, suivie par des entretiens en ligne avec les principales parties prenantes du programme. A l'issue de cette phase l'équipe d'évaluation préparera des documents de travail internes, lesquels incluent la synthèse des informations collectées et des analyses préliminaires en considérant les questions spécifiques d'évaluation. L'équipe élaborera des questions d'examen détaillées et des fiches de synthèse de données, qui constitueront la base de la collecte de données supplémentaires lors de la mission dans le pays.
- Mission principale de terrain.** Cette étape implique l'organisation d'une mission de collecte de données primaires (de terrain) dans le pays, comme présentée ci-dessus. La mission dans le pays s'étalera sur trois semaines, incluant des interviews dans la capitale, et dans des sites / villages ayant bénéficié des actions des projets. Le programme détaillé sera préparé en fonction des centres d'intérêt de l'évaluation et après des échanges avec le Gouvernement et le FIDA. Les sites à visiter seront choisis en considérant la représentativité de diverses thématiques (appuyées par le projet) et situations (par exemple : zones agroécologiques, systèmes de subsistance ruraux, accès aux services et aux marchés) et le chevauchement avec d'autres interventions du FIDA.⁴⁹ Au terme de cette phase, une séance de travail sera organisée avec la participation des différents acteurs (gouvernement, équipes de mise en œuvre des projets, staff du FIDA, et les autres partenaires du programme), afin de présenter et de discuter les constats et résultats préliminaires

⁴⁹ La sélection tiendra aussi compte de l'équilibre entre les exigences en matière de besoins de données avec les problèmes logistiques et les contraintes sécuritaires.

de l'évaluation. Il s'agit d'une étape importante qui permet de valider, rectifier ou d'infirmer les conclusions initiales formulées sur la base des analyses antérieures, avant d'aborder la phase de rédaction.

- c. **Rédaction du rapport.** L'équipe d'évaluation procédera à une analyse des données collectées ce qui permettra de formuler les constats, conclusions et recommandations de l'évaluation. Les analyses seront principalement de nature qualitative, reposant sur une triangulation rigoureuse de diverses sources d'information et de preuves. Elles seront complétées, lorsque pertinent, par des analyses statistiques descriptives (des données secondaires précédemment collectées) afin de renforcer l'interprétation des résultats. Des réunions supplémentaires seront organisées si nécessaire pour mieux comprendre des tendances de résultats. Le premier rapport provisoire sera soumis à une revue interne rigoureuse au sein du BIE, avant d'être partagé simultanément avec le Gouvernement, le FIDA, et les autres partenaires pertinents pour commentaires. BIE finalisera le rapport en fournissant une description détaillée de la manière dont les commentaires ont été pris en considération dans le document final.
- d. **Phase conclusive.** Elle portera sur les activités de plaidoyer et de communication qui permettront d'assurer une dissémination effective des résultats, enseignements tirés et recommandations de l'évaluation. Parmi les activités prévues, figure l'organisation d'un atelier national qui permettra de passer en revue les principales conclusions et recommandations issues de l'évaluation ; de contribuer à une réflexion sur les enseignements découlant de l'évaluation ; et de jeter les bases pour la finalisation et signature de l'accord conclusif.
- e. **Accord conclusif.** Conformément à la politique d'évaluation du FIDA, chaque ESPP s'achève par la signature d'un accord conclusif, qui est un bref document mettant en évidence les recommandations de l'ESPP, l'acceptation (ou non) par le FIDA et le Gouvernement des recommandations, les mesures qui seront prises pour les mettre en œuvre et les délais prévus. L'accord conclusif sera préparé par la direction du FIDA et le gouvernement et signé par un haut fonctionnaire stratégique de chaque partie. Le BIE n'est pas partie prenante dans l'accord conclusif mais facilite le processus de sa finalisation.

42. **Considérations éthiques.** L'évaluation sera menée en totale conformité avec la politique d'évaluation et le manuel d'évaluation du FIDA, ainsi que les normes et standards internationaux, y compris les directives éthiques pour l'évaluation de l'UNEG et la politique de gouvernance des données du FIDA. L'équipe d'évaluation respectera les principes éthiques en matière d'intégrité, de responsabilité, de respect et de bienfaisance tout au long du processus d'évaluation. La participation aux entretiens et aux discussions de groupe sera volontaire, et le consentement éclairé de tous les répondants sera obtenu. L'évaluation respectera le principe de « non-nuisance » et appliquera des approches culturellement appropriées, sensibles au genre et inclusives pour la collecte de données. La confidentialité des répondants sera assurée et toutes les données personnelles seront anonymisées.
43. **Limites possibles.** L'examen préliminaire de la documentation disponible montre qu'aucune évaluation rigoureuse d'impact n'est disponible pour les projets du portefeuille, ce qui pourrait limiter la capacité de l'ESPP à conclure sur les contributions du programme à des changements à long terme. Par ailleurs, la qualité des données de suivi – évaluation concernant des résultats du programme n'est pas satisfaisante, comme relevé dans le rapport d'évaluation de la performance du projet Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER), effectuée par le BIE. De plus, la région des Savanes qui fait partie des zones ayant bénéficié des appuis des projets pourrait ne pas être visitée à cause de sa situation sécuritaire. Comme solutions, l'équipe d'évaluation procédera à une triangulation rigoureuse en combinant plusieurs méthodes et sources (décrisées antérieurement) avant de conclure, notamment : l'exploitation approfondie des données secondaires, les interviews par visioconférence et par téléphone, les visites et observations directes

dans les zones où les risques d'insécurités sont très faibles, et les auto-évaluations faites par les acteurs nationaux.

V. Équipe d'évaluation, participation des parties prenantes et chronogramme

44. **Equipe d'évaluation.** Le processus de l'ESPP est conduit sous la supervision stratégique de Indran Naidoo, Directeur du BIE, avec la contribution de Mona Fetouh, Directrice adjointe du BIE. Kouessi Maximin Kodjo, Responsable supérieur d'évaluation et Chef de Section au BIE, coordonnera le processus de l'ESPP en assurant le respect scrupuleux des normes et standards du BIE. Il sera soutenu dans cette tâche par Jeanette Cooke, Spécialiste de l'évaluation au BIE. Une équipe de consultants internationaux et nationaux seront recrutés pour contribuer à l'évaluation. Anne Sophie Lenoir, Assistante d'évaluation au BIE, assurera les aspects administratifs.
45. **Participation des parties prenantes.** Elle est importante pour garantir une interprétation précise des informations et des données, l'appropriation des résultats et des conclusions de l'évaluation, ainsi que l'utilisation des recommandations de l'évaluation. Les utilisateurs directs de l'évaluation sont l'équipe du FIDA au niveau de la direction régionale, celle en charge de la gestion du programme du pays, les représentants du ministère en charge de l'économie et du plan, le ministère en charge de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, les membres des équipes de projet, et les partenaires de mise en œuvre des projets. Ces différents acteurs apporteront leurs contributions, leurs idées et leurs commentaires lors des échanges à différentes étapes du processus d'évaluation, notamment, la phase préparatoire, la mission principale de terrain, la présentation et la discussion des résultats préliminaires, le partage du rapport provisoire, l'atelier final de clôture de l'évaluation.
46. **Chronogramme.** Le calendrier provisoire de l'ESPP est présenté dans le tableau ci-dessous. Il sera adapté si besoin en fonction des contraintes.

Tableau 6

Proposition du calendrier d'évaluation

Activités	Calendrier provisoire
Analyses préliminaires, examen documentaire et définition de la portée	Novembre 2025-Janvier 2026
Partage du document d'orientation provisoire	Début Janvier 2026
Analyse approfondie et entretiens virtuels	Janvier-Février 2026
Auto-évaluation par le FIDA et sa direction	Fin Janvier 2026
Partage du document d'orientation final	Fin Février 2026
Mission de Terrain au Togo	Mars 2026
Transmission du rapport provisoire au FIDA et au Gouvernement pour commentaires	Juin 2026
Réception des commentaires du FIDA et du Gouvernement sur le rapport provisoire	Juillet 2026
Partage du rapport finalisé de l'Evaluation	Septembre 2026
Organisation de l'Atelier National sur l'Évaluation	Octobre 2026

Définition des critères d'évaluation utilisés par l'IOE

Critères d'évaluation

La cohérence : elle est appréciée pour l'ensemble du programme et non pour les projets pris individuellement et comprend les aspects interne et externe. La cohérence interne est la synergie du programme ou de la stratégie de pays avec l'ensemble des autres interventions appuyées par le FIDA dans un pays au niveau du secteur agricole ou institutionnel. La cohérence externe est la cohérence du programme ou de la stratégie avec les interventions d'autres acteurs/partenaires dans le même contexte. Les activités hors prêts sont des domaines spécifiques à évaluer au titre de la cohérence. Elles incluent: la gestion des savoirs, le développement de partenariats et l'engagement dans les politiques agricoles

La pertinence: la mesure dans laquelle les objectifs des projets coïncident avec les besoins des bénéficiaires et du pays, les priorités du FIDA et les politiques des partenaires et des donateurs. Elle suppose aussi d'évaluer la cohérence dans la conception des projets pour l'atteinte des objectifs prévus.

L'efficacité: la mesure dans laquelle l'intervention/la stratégie de pays a atteint, (ou devrait atteindre) au moment de l'évaluation, les objectifs et résultats prévus, y compris des résultats différentiels entre les groupes. Un sous-domaine spécifique de l'efficacité est l'innovation.

Innovation: la mesure dans laquelle les interventions ont introduit des solutions (pratique, approche/méthode, processus, produit ou règle) nouvelles dans le contexte spécifique, dans le temps et par rapport aux parties prenantes (utilisateurs de la solution), et ce, dans le but d'améliorer les performances et/ou de relever des défis liés à la réduction de la pauvreté rurale.

L'efficience : la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit, ou est susceptible de produire, des résultats de façon économique et opportune. Le terme «économique» est la conversion des intrants (par exemple, fonds, expertise, ressources naturelles, temps) en extrants, effets et impacts, de la manière la plus rentable possible, par rapport aux autres options du contexte. La livraison se fait dans le délai prévu, ou dans un délai raisonnable, ajusté aux exigences du contexte. Cela peut inclure l'évaluation de l'efficacité opérationnelle (la qualité de la gestion de l'intervention).

L'impact sur la pauvreté rurale: la mesure dans laquelle l'intervention ou la stratégie a produit ou devrait produire des effets significatifs positifs ou négatifs, intentionnels ou non, à un niveau supérieur. Le critère comprend les domaines de changement suivants: (i) les revenus, actifs et capacités productives; (ii) le capital social/humain; (iii) la sécurité alimentaire et la nutrition des ménages; (iv) les institutions et politiques rurales.

L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes: la mesure dans laquelle les interventions du FIDA ont contribué à améliorer l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, par exemple en termes de: propriété, accès aux actifs, ressources et services productifs; participation à la prise de décision; équilibre de la charge de travail, impact sur les revenus, la nutrition et les moyens de subsistance des femmes; et dans la promotion de changements durables, inclusifs et profonds dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances qui sous-tendent l'inégalité entre les sexes.

Les évaluations apprécieront dans quelle mesure les interventions et les stratégies ont transformé le genre, par rapport au contexte, en: (i) s'attaquant aux causes profondes de l'inégalité et de la discrimination entre les sexes; (ii) agissant sur les rôles, les normes et les relations de pouvoir entre les sexes; (iii) promouvant des processus plus larges de changement social (au-delà de l'intervention immédiate).

La durabilité des avantages: la mesure dans laquelle les avantages nets de l'intervention ou de la stratégie ont perduré dans le temps et sont mis à l'échelle (ou sont susceptibles de se poursuivre et d'être mis à l'échelle) par les autorités gouvernementales, les partenaires d'appui, le secteur privé et d'autres organismes. Cela implique une analyse des capacités financières, économiques, sociales, environnementales et institutionnelles des systèmes en place, pour faire perdurer les avantages nets au fil du temps. Cela signifie aussi l'analyse de la résilience, des risques et des compromis potentiels. Deux aspects spécifiques sont inclus: i) évaluer la probabilité que les avantages générés par une activité persistent après la fin du financement des donateurs; et ii) déterminer si les avantages sont durables d'un point de vue environnemental et financier.

La reproduction à plus grande échelle intervient lorsque: (i) les partenaires bilatéraux et multilatéraux, le secteur privé ou les communautés adoptent et diffusent la solution déjà testée par le FIDA; (ii) d'autres parties prenantes ont investi des ressources pour mettre la solution à plus grande échelle; et (iii) le Gouvernement adopte une politique pour généraliser la solution déjà testée par le FIDA (on parle donc de pratique spécifique à une politique générale).

La gestion de l'environnement et des ressources naturelles et l'adaptation au changement climatique: la mesure dans laquelle les interventions ou stratégies de développement ont contribué (ou contribuent) à améliorer la durabilité environnementale et la résilience face au changement climatique dans la petite agriculture.

Source : Manuel d'évaluation du FIDA, 2022.

Matrice d'évaluation

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
Pertinence:	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure et de quelle manière la stratégie du FIDA au Togo étaient-ils pertinents et alignés sur : (i) Les priorités et défis de développement du pays ; et/ou les politiques et stratégies nationales, sectoriels et/ou thématiques ? (ii) Les stratégies et priorités globales du FIDA ; (iii) Les besoins des petits producteurs ruraux, en particulier des jeunes et des femmes ? Dans quelle mesure le positionnement stratégique (thématique et géographique) du FIDA est-il resté pertinent tout au long de la période évaluée, compte tenu de l'évolution du contexte, des capacités et des besoins nationaux ? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il été pertinent, et adaptive dans sa réponse aux réalités du terrain, les défis temporels, dont la crise du COVID-19 dans le pays? Dans quelle mesure la stratégie de ciblage était-elle appropriée (pour inclure les femmes, jeunes, paysans sans-terre, personnes handicapées et autres groupes marginalisés) ? Les besoins et les aspirations des femmes d'une part, et des jeunes d'autre part, ont-ils été pris en compte dans la conception des activités qui leur sont destinées ? Le ciblage géographique, et donc la sélection des zones de projet, étaient-ils appropriés pour maximiser l'effet des interventions du FIDA ? Dans quelle mesure la conception a-t-elle tenu compte : (i) Des connaissances disponibles concernant les thèmes abordés par le programme? Des capacités des institutions gouvernementales ? Est-ce que les arrangements institutionnels étaient-elles réalistes en termes d'adéquation au contexte ? En termes de ressources humaines ? Et en termes des défis contextuels ? Y a-t-il eu des problèmes de conception récurrents ou communs, notamment en ce qui concerne la complexité de la conception ? Les hypothèses formulées dans les COSOP et NSP se sont-elles vérifiées ? 	<p>COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact/évaluation</p> <p>Examen approfondi des politiques nationales, des rapports de conception du FIDA et d'autres rapports.</p> <p>Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales</p> <p>Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain</p>
Cohérence:	<p><u>Cohérence interne</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure y a-t-il eu cohérence entre les différents objectifs et orientations stratégiques contenues dans la Note stratégique et le COSOP? Dans quelle mesure y a-t-il eu cohérence entre les différents objectifs et approches des projets successifs du programme sur la période évaluée ? Comment est-ce que les leçons tirées des interventions précédentes ont-elles été prises en compte de manière adéquate par les projets successifs? Dans quelle mesure y a-t-il eu cohérence entre les activités financées par les prêts et les activités financées par les dons? Quelles ont été les contributions des dons à l'atteinte des objectifs des projets financés par les prêts ? Quels sont les enseignements tirés de la mise en œuvre de l'approche programme au Togo pour une meilleure performance des projets ? <p><u>Cohérence externe</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'avantage comparatif du FIDA (dans le contexte du Togo) a-t-il été défini clairement dans les 	<p>COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact/évaluation</p> <p>Examen approfondi de la documentation sur les stratégies (COSOP, révision du COSOP) et des rapports sur les projets soutenus par d'autres partenaires de développement.</p> <p>Entretiens avec des informateurs clés (personnel du FIDA, parties prenantes du gouvernement et représentants des partenaires).</p> <p>Entretiens avec d'autres parties prenantes</p>

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	<p>documents stratégiques ?</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les documents stratégiques ont-ils prévu d'aller au-delà des domaines conventionnels de l'avantage comparatif du FIDA ? • Comment la stratégie et le programme du pays ont-ils pris en compte les initiatives d'autres acteurs du développement pour maximiser les effets des appuis ? • Quelle est la valeur ajoutée du FIDA en comparaison aux autres acteurs clés comme la Banque Mondiale, la BAD, la FAO et le PNUD dans le contexte du Togo ? • Dans quelle mesure les interventions du FIDA ont-elles été complémentaires, sur divers aspects thématiques du programme? • Quels mécanismes existent pour promouvoir la complémentarité, l'harmonisation et la coordination des appuis des divers partenaires du secteur agricole et/ou qui travaillant dans le même espace ? • Dans quelle mesure les activités du FIDA ont-elles pris en compte le PNUAD et le CCNUAD ? 	
Gestion des connaissances (GC):	<ul style="list-style-type: none"> • Comment est-ce que les orientations sur la GC décrites dans les COSOP et NSP et les activités prévues ont été effectivement mises en œuvre et pour quels résultats ? • Les projets disposaient-ils d'une stratégie de gestion des connaissances/de communication ? • Les enseignements découlant des résultats probants ont-ils été recueillis, documentés et diffusés ? Quels ont été les canaux diffusion, dans le cas échéant, et comment ont-ils été appropriés ? • Dans quels mesure les enseignements découlant du programme (prêts et dons) ont-ils été utilisés pour éclairer et/ou faire l'objet de nouvelles stratégies ? Utilisés pour la conception des projets et/ou la prise de décision par les instances gouvernementales ? • Dans quelle mesure l'apprentissage organisationnel a-t-il été effectué et efficace ? • Comment les connaissances tirées des activités de prêt et hors prêt du FIDA ont-ils permis de soutenir la reproduction à plus grande échelle? • Dans quelle mesure des études spécifiques ont été effectuées pour générer des connaissances sur des thèmes du programme ? Dans le cas échéant, quelles ont été leur pertinence et utilisation ? • Dans quelle mesure et par quels mécanismes les données de suivi et sur les résultats ont été collectées et permis des ajustements en cours de mise en œuvre ? Quelle est l'efficacité du système de suivi-évaluation du programme ? • Quelles sont les spécificités et résultats des activités du coopération Sud-Sud du FIDA au Togo ? Comment ont-elles contribué à la réalisation des objectifs du programme national ? 	<p>COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes / projets: rapports de conception, PCRV, PPE et évaluation de l'impact / Rapports d'évaluation; rapports précédents de la CSPE, rapport d'examen du COSOP.</p> <p>Examen approfondi des documents du programme, etc.</p> <p>Entretiens avec des informateurs clés</p> <p>Entretiens avec les partenaires du FIDA et d'autres acteurs nationaux non gouvernementaux</p> <p>Visites sur le terrain, discussions avec les partenaires locaux et collecte d'informations</p>
Développement de partenariats:	<ul style="list-style-type: none"> • Les partenariats prévus pour la mise en œuvre des COSOP et NSP étaient-ils suffisamment adaptés au niveau stratégique et se sont-ils matérialisés? • Qu'est qui a caractérisé le partenariat stratégique entre le FIDA et le gouvernement ? Quelle efficacité, tant sur le plan stratégique et opérationnel ? • Quels sont les aspects du partenariat avec le FIDA qui ont été appréciés par le gouvernement et pourquoi ? • Dans quelle mesure la structure et l'approche la mise en œuvre des projets du FIDA ont-elles permis le renforcement des 	

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	<p>capacités des structures gouvernementales et l'efficacité de la coordination souhaitée?</p> <ul style="list-style-type: none"> Quels ont été les autres partenaires du programme et pour quelle types d'actions (par exemple, pour influencer les politiques dans les domaines thématiques intéressant le FIDA, pour obtenir un cofinancement, pour permettre des processus de développement coordonnés dirigés par les pays, pour générer des connaissances et de l'innovation, pour améliorer la visibilité) ? Quelle a été la situation de cofinancement des activités, et cela s'est-il opérationnalisé comme prévu dans les documents stratégiques et des projets ? Comment le FIDA s'est-il positionné et comment a-t-il travaillé dans le cadre de son partenariat avec le secteur privé - dans quelle mesure le secteur privé a-t-il été impliqué dans la conception et la mise en œuvre de ses activités ? Dans quelle mesure les systèmes et les capacités du FIDA et du gouvernement ont-ils été adaptés à la collaboration avec le secteur privé ? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il collaboré efficacement avec des organisations de la société civile et des instituts de recherche ? 	
Engagement politique:	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les thèmes prévus explicitement pour l'engagement politique dans la NSP et le COSOP ont-ils fait l'objet d'actions dans ce sens, et pour quels résultats? Comment le FIDA a-t-il utilisé les connaissances générées, les enseignements et les ressources des projets pour s'engager et informer sur les politiques agricoles, et dans quelle mesure cela a produit des résultats ? Dans quelle mesure et comment le FIDA a-t-il contribué aux discussions politiques en s'appuyant sur son expérience en matière de programmes (par exemple, sur les thèmes abordés par les programmes de pays, autour des questions clés identifiées dans les COSOP, etc.) Quels ont été les principaux acteurs avec lesquels le FIDA s'est engagé à cet égard ? Quelles sont les activités spécifiques d'engagement politique (par ex. note d'information, discussion politique, etc.) qui ont été mises en œuvre et comment celles-ci ont-elles donné des résultats ? Le travail du FIDA dans le pays a-t-il contribué à un changement de politique ? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il participé aux initiatives des partenaires au développement pour influencer les politiques agricoles au Togo ? Comment les subventions ont-elles soutenu l'engagement politique ? Quels ont été les résultats obtenus ? 	
Efficacité y compris Innovation:	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les objectifs de la stratégie et du programme par pays, au niveau des produits et des résultats (tels que prévus dans les cadres de résultats), ont-ils été atteints au moment de l'évaluation? Quelles sont les évidences des niveaux quantitatifs et qualitatifs des résultats obtenus, notamment en considérant chaque effet de la TdC, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> - Intensification durable et diversification résiliente des productions familiales - Développement de chaînes de valeur inclusive et commercialisation effective des produits agricoles - Accès plus accru à des services financiers inclusifs pour les ruraux - Multiplication d'opportunités économiques, surtout pour les femmes et jeunes - Organisations de producteurs performantes et offrant des services aux membres 	<p>Documents des COSOP, NSP et des programmes/projets: rapports de conception, rapports d'achèvement de projet, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact; rapports précédents de la CSPE; rapports d'examen des COSOP.</p> <p>Examen approfondi des documents du programme, etc.</p> <p>Entretiens avec le personnel du FIDA et</p>

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
21	<ul style="list-style-type: none"> • - Nutrition améliorée dans les ménages par l'adoption de bonnes pratiques nutritionnelles. • Qu'est-ce qui a bien fonctionné ou moins bien fonctionné et pourquoi dans l'obtention desdits résultats ? • Quels résultats spécifiques en ce qui concerne les thématiques importants à savoir : Systèmes de production performants et résilients ; Développement de chaînes de valeur agricoles inclusives, et accès au marché ; Dialogue inclusif avec la participation d'institution rurales fortes ; Gestion performante du programme au plan national ? • Les stratégies et opérations ont-elles permis d'atteindre d'autres des résultats ou conséquences inattendues ? Lesquelles, comment et pourquoi dans le cas échéant ? • Quels facteurs internes et externes ont influé (positivement ou négativement) la réalisation des résultats escomptés ? • Quels ont été les principaux problèmes/difficultés de mise en œuvre et dans quelle mesure ont-ils été résolus? • Quels sont les facteurs qui ont favorisé ou entravé la participation des bénéficiaires ? • Dans quelle mesure les liens entre les chaînes de valeur promus par les projets ont-ils permis d'assurer un accès durable au marché ainsi que des avantages pour tous les petits exploitants agricoles, les pauvres, les femmes et les hommes ? • Dans quelle mesure l'implication du secteur privé a-t-elle permis de faciliter l'accès financier des pauvres des zones rurales, de renforcer leurs capacités et de les relier efficacement aux chaînes de valeur ? • Quels sont les facteurs qui ont favorisé ou entravé la participation du secteur privé ? • Dans quelle mesure les bénéficiaires ont-ils eu accès au financement rural pour accroître leurs activités agricoles, non agricoles et autres ? • Dans quelle mesure le FIDA a-t-il dû réviser et adapter ses interventions en réponse à la crise COVID-19, et avec quelle efficacité y est-il parvenu ? <p><u>Innovation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les innovations qui ont été introduites et développées avec succès ? Quels sont les facteurs qui ont contribué au succès de l'introduction et de l'extension de ces innovations ? Pour les innovations qui n'ont pas fonctionné, quelles en sont les raisons ? • Dans quelle mesure les innovations correspondaient-elles aux besoins des parties prenantes ou aux défis auxquels elles étaient confrontées ? En quoi étaient-elles innovantes dans le contexte national/local ? • Les innovations étaient-elles inclusives et accessibles à différents groupes (en termes de genre, de jeunes et de diversité des groupes socio-économiques) ? • Quelle est la contribution des subventions à la promotion d'innovations réussies ? <p><u>Jeunes</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les interventions ont-elles été efficaces pour atteindre les jeunes femmes et les jeunes issus des milieux les plus pauvres ? • Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à améliorer la résilience et les moyens de subsistance des jeunes ruraux en augmentant : (i) leurs capacités productives (ii) leurs capacités à entreprendre/participer à des activités économiques (iii) leur accès aux marchés ? • Quelles sont les preuves de l'autonomisation des jeunes qui peuvent être associées au soutien du programme ? Quelle a 	<p>les parties prenantes nationales</p> <p>Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain</p> <p>Analyse des données SIG</p> <p>Visites sur le terrain et discussions avec les bénéficiaires directs et indirects</p> <p>Données secondaires pour l'étalement des performances</p>

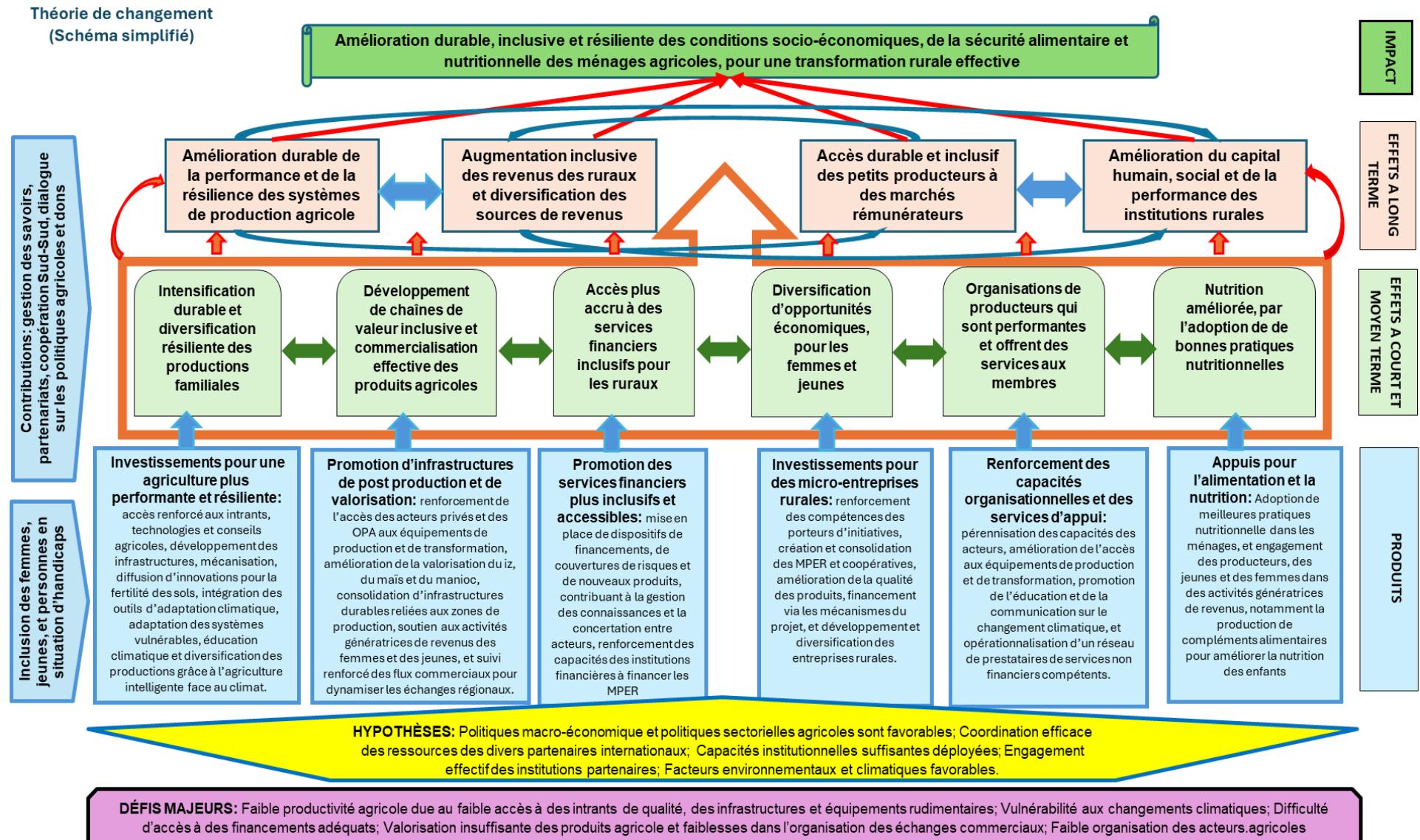
Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	<p>été la contribution des activités autres que les prêts, en particulier les aides non remboursables, au soutien des jeunes ?</p> <p>Efficience:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelle a été l'efficacité du traitement et de la mise en œuvre des projets, y compris : (i) la rapidité de préparation et de traitement des projets ; (ii) la rapidité de mise en œuvre/décaissement (y compris la performance de la gestion des projets) ; (iii) le rapport coût-bénéfice, le taux de rendement interne économique ; et (iv) le coût de la gestion des projets. <ul style="list-style-type: none"> ◦ Combien de temps à l'avance les calendriers de mise en œuvre ont-ils été fixés, et dans quelle mesure ont-ils été suivis/réalisés ? ◦ Quel était le rapport entre les bénéfices et les coûts (par exemple, la valeur actuelle nette prévue et réelle, le taux de rendement interne) ? Quelle est la comparaison avec des interventions similaires (si la comparaison est plausible) ? ◦ Les ratios de coûts de gestion du programme étaient-ils justifiables en termes d'objectifs d'intervention, de résultats obtenus, compte tenu des aspects contextuels et des événements imprévisibles ? ◦ Les coûts unitaires des interventions spécifiques étaient-ils conformes aux pratiques reconnues et aux résultats obtenus ? • Les délais de conception et de mise en œuvre de l'intervention étaient-ils raisonnables, compte tenu des résultats obtenus, du contexte spécifique et des événements imprévisibles ? • Comment l'unité de gestion de projet a-t-elle contribué à l'efficacité du portefeuille ? 	<p>Examen approfondi de la documentation et de la base de données du FIDA, notamment: rapports historiques sur l'état d'avancement des projets, états financiers des projets, données sur les décaissements, données sur le financement des projets, analyses économiques et financières, informations sur le calendrier des projets, etc.</p> <p>Données de suivi et d'évaluation</p> <p>Données sur les coûts et les avantages d'autres projets similaires Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales</p> <p>Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain, validation ponctuelle des coûts et bénéfices rapportés.</p>
Impact:	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure des évidences sont disponibles sur les contributions des interventions financées par le FIDA à des changements positifs en termes de : <ul style="list-style-type: none"> ◦ les revenus des ménages et les actifs productifs des ménages ? ◦ la sécurité alimentaire et nutritionnelle ? • Quelles sont les preuves que les bénéficiaires des projets ont permis d'atteindre une productivité plus élevée ? Comment les changements en matière de productivité sont-ils comparables aux changements au plan national? • Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à améliorer le capital humain au sein des villages des zones d'intervention ? Quelles sont les preuves ? • Les interventions ont-elles amélioré la cohésion sociale et le capital social parmi les membres des groupes de bénéficiaires constitués dans le but de profiter des activités du FIDA ? Quelles sont les preuves ? • Dans quelle mesure la stratégie et le programme pays ont-ils eu l'impact escompté sur les institutions rurales (organisations de producteurs, partenaires gouvernementaux et non) ? • Quels sont les changements observés en termes d'émergence et/ou de renforcement des institutions rurales paysannes fortes au sein des communautés, ainsi que de changement de politique ? • Dans quelle mesure les interventions ont-elles contribué à accroître la résilience des ménages et des communautés bénéficiaires ? • Du point de vue de l'équité, dans quelle mesure les interventions ont-elles eu un impact positif sur les femmes, les jeunes, 	<p>Rapports d'examen des COSOP, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact; rapports CSPE antérieurs.</p> <p>Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc.</p> <p>Analyse des données SIG</p> <p>Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain</p> <p>Entretiens avec des informateurs clés</p> <p>Collecte de preuves et de témoignages</p> <p>Visites sur le terrain et discussions avec les bénéficiaires directs et indirects</p> <p>Données statistiques secondaires sur la pauvreté, les revenus des ménages et la nutrition, lorsqu'elles sont disponibles et pertinentes</p>

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
Égalité des sexes et autonomisation des femmes:	<ul style="list-style-type: none"> les groupes très pauvres ou marginalisés, et comment ? • Y a-t-il eu des impacts inattendus, négatifs ou positifs ? • La conception des stratégies et des programmes découle-t-elle d'une analyse suffisante des défis d'inégalité liée au genre dans le contexte du Togo, et dans quelles mesures ont-ils proposé des actions pertinentes pour la réduction desdites inégalités genre ? • La stratégie et le programme (et es projets) disposait-il de stratégies et de plans d'action en matière d'égalité des sexes ? Dans quelle mesure ces stratégies ont-elles été mises en œuvre et permis des résultats ? • Des ressources (humaines et financières) suffisantes ont-elles été allouées à la mise en œuvre de ces stratégies, si elles ont été élaborées ? • Les indicateurs (et les données) permettant de suivre les objectifs et les résultats ont-ils été ventilés (en fonction du sexe, de l'âge et des groupes ethniques) et permis de mesurer des changements qualitatifs ? • Dans quelle proportion les cibles initiales en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ont-ils été atteints ? Pourquoi cela ? • Quelles ont été les contributions des interventions soutenues par le FIDA aux changements dans : (i) l'accès des femmes aux ressources, aux sources de revenus, aux biens (y compris la terre) et aux services ; (ii) l'influence des femmes dans la prise de décision au sein du ménage et de la communauté ; (iii) la répartition de la charge de travail (y compris les tâches domestiques) et le partage des bénéfices ; (iv) la santé, les compétences, la nutrition des femmes ? • Y a-t-il eu des changements notables dans les normes sociales, les attitudes, les comportements et les croyances, ainsi que dans les politiques et les lois relatives à l'égalité entre les hommes et les femmes ? 	<p>COSOP, NSP et documents relatifs aux programmes/projets: rapports de conception, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact; rapports CSPE antérieurs.</p> <p>Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc.</p> <p>Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales</p> <p>Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires lors des visites sur le terrain</p> <p>Entretiens avec des informateurs clés</p> <p>Collecte de preuves et de témoignages</p> <p>Visites sur le terrain et discussions avec les bénéficiaires directs et indirects</p> <p>Données statistiques secondaires sur le genre</p>
Durabilité:	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats des projets sont-ils durables à long terme, après la cessation des appuis, considérant les aspects suivants : social, institutionnel, technique, économique/financière? • Quel est le niveau d'engagement, de participation et d'appropriation des acquis des projets par (i) les institutions gouvernementales, (ii) les communautés locales et/ou organisations de base, et (iii) ménages pauvres ? • Comment les organisations paysannes/communautaires sont-elles en mesure de poursuivre les bénéfices des projets sans le soutien du FIDA ? • Dans quelle mesure les acteurs privés des chaînes de valeur sont-ils censés poursuivre leur engagement auprès des organisations d'agriculteurs ? • Les activités financées par les projets sont-elles susceptibles d'être maintenues ? • Les institutions nationales ont-elles pu poursuivre (ou sont-elles en mesure de poursuivre) les activités après la cessation des appuis du FIDA ? Quels sont les facteurs explicatifs ? • Dans quelle mesure les projets ont-ils élaboré de stratégies de sortie ? Dans le cas échéant, dans quelle mesure elles ont été pertinentes et appropriées ? 	<p>Examen approfondi de la documentation du FIDA</p> <p>Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes nationales</p> <p>Entretiens et groupes de discussion avec les bénéficiaires directs et indirects lors des visites sur le terrain</p> <p>Données de suivi et d'évaluation</p> <p>Entretiens avec d'autres partenaires de développement apportant un soutien similaire/pertinent</p>
Mise à l'échelle:	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure le gouvernement a pris en compte des résultats probants du programme comme des approches ou éléments de politique nationale ? 	<p>Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc.</p>

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure le gouvernement a arrimé les projets du portefeuille à des programmes budgétaires nationaux ? Dans quelle mesure les résultats des projets ont-ils été démultipliés ou existe-t-il des indications claires de reproduction à plus grande échelle par d'autres partenaires de développement ou par le secteur privé ? Existe-t-il une indication de l'engagement du gouvernement et des principales parties prenantes pour la démultiplication des résultats et approches, en termes de fourniture de fonds pour des activités sélectionnées, de disponibilité des ressources humaines, de continuité des politiques en faveur des pauvres et des approches de développement participatif, et de soutien institutionnel ? 	Entretiens avec le personnel du FIDA, les parties prenantes nationales et d'autres partenaires de la fidélisation. Entretiens avec des informateurs clés et les partenaires du développement
Gestion de l'environnement et des ressources naturelles et adaptation au changement climatique:	<ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure les conceptions des projets incluaient-elles une analyse rigoureuse des défis environnementaux, et comment lesdites analyses ont été utilisées pour définir les interventions ? Dans quelle mesure les différents projets ont-ils appliqué des approches cohérentes au sein du portefeuille pour aborder les questions de vulnérabilité environnementale ? Quelles contributions des interventions du à des systèmes de production plus productifs et durables dans le pays en ce qui concerne les cultures, la production animale et le pastoralisme? Quelles ont été les approches et techniques les plus efficaces, et celles moins efficace ? Comment ? Les projets du FIDA ont-ils contribué à des effets positifs sur les écosystèmes (terres, forêts, pâturages et paysages non pastoraux, écosystèmes marins, etc.) ? Ont-ils induits des effets négatifs sur les écosystèmes (terres, forêts, pâturages et paysages non pastoraux, écosystèmes marins, etc.) ? Quels ont été les lacunes ou défis pour l'obtention de meilleurs résultats par le programme en ce qui concerne l'environnement et la gestion durable des ressources naturelles ? Dans quelle mesure des analyses de SECAP ont été faites lors de la conception des projets, et utilisées pour orienter les actions de résilience au changement climatique ? Comment est-ce que les projets soutenus par le FIDA ont-ils appliqué des approches pertinentes et cohérentes pour aborder / traiter les défis de changement climatique ? Dans quelle mesure les interventions ont-elles été efficaces en termes de contribution à une meilleure résilience des individus, ménages et communautés face au de changement climatique? Dans quelle mesure les actions des projets ont-ils contribué à renforcer la résilience des écosystèmes face au changement climatique ? Quelles sont/ont été les stratégies réussies de résilience au changement climatique appliquées par les ménages et dans les communautés ? Quelles sont/ont été les faiblesses ou défis qui ont inhibé l'atteinte de meilleurs résultats en termes de résilience au changement climatique ? 	Documents des COSOP, NSP et des programmes/projets: rapports de conception, PCRV, PPE et rapports d'évaluation d'impact; rapports CSPE antérieurs; rapports d'examen des COSOP. Examen approfondi des documents de stratégie et de programme, etc.
	<p>24</p> <p>FIDA :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le contrôle stratégique du FIDA a-t-il été efficace et fondé sur son avantage comparatif au Togo ? La conception de la stratégie et du programme a-t-elle été consultative ? Comment le FIDA a-t-il pris en compte les questions et les défis contextuels dans son travail dans le pays, y compris 	Examen approfondi de la documentation relative à la stratégie et au programme, y compris la qualité de la conception, la fréquence et la qualité des rapports de mission de supervision

Critères d'évaluation et définition	Questions clés de l'évaluation	Sources de données et méthodes de collecte
t):	<p>l'identification et la prise en compte des menaces qui pèsent sur la réalisation des objectifs de développement des projets ?</p> <ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure le FIDA a-t-il soutenu efficacement la qualité globale de la conception et à la mise en œuvre ? Dans quelle mesure la conception a-t-elle pris en compte les facteurs de fragilité et/ou de vulnérabilité des composantes du système ? Dans quelle mesure le FIDA a-t-il soutenu efficacement la mise en œuvre des projets sur les aspects liés à la gestion des projets, à la gestion financière, à la sélection des personnels des projets et à la mise en place de systèmes de suivi et d'évaluation ? Les missions de supervision et d'appui ont-elles été effectuées en temps opportun, avec la fréquence souhaitée, avec des ressources suffisantes et leurs recommandations ont-elles été de la qualité souhaitée ? Le FIDA a-t-il offert des possibilités de renforcement des capacités au personnel des projets et des organismes d'exécution, et dans quelle mesure ces possibilités ont-elles été opportunes et adéquates ? Le FIDA a-t-il tiré suffisamment profit de sa longue présence dans le pays ? Le budget du programme du bureau de pays étaient-ils suffisants pour atteindre ses objectifs stratégiques, trouver un juste équilibre entre ses activités de prêt et ses autres activités, et refléter les réalités du terrain ? Le niveau de soutien technique du siège et des centres régionaux était-il suffisant? Les engagements du FIDA avec les organismes d'exécution et le secteur privé ont-ils atteint le niveau souhaité ? <p><u>Le gouvernement :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Dans quelle mesure l'engagement du gouvernement à atteindre les objectifs de développement et l'appropriation de la stratégie/des projets étaient-ils tangibles ? Le gouvernement a-t-il suffisamment impliqué et consulté les parties prenantes lors de la conception et au cours de la mise en œuvre de la stratégie et programme pays? Comment le gouvernement s'est-il positionné et a-t-il travaillé en partenariat avec d'autres partenaires de développement ? Dans quelle mesure les UGP ont-t-elles bien géré les processus de démarrage, les recrutements des personnels, l'affectation des ressources, les modalités de mise en œuvre, l'implication et la coordination avec d'autres partenaires, en particulier les institutions publiques, aux niveaux centralisé et décentralisé ? Dans quelle mesure les UGP ont-t-elle identifié et résolu les problèmes de mise en œuvre en temps voulu ? La gestion des projets a-t-elle été réactive aux changements de contexte ou aux recommandations des missions de supervision ou des Comités de pilotage des projets ? Dans quelle mesure la planification et la budgétisation des projets, les systèmes d'information sur la gestion/le suivi et l'évaluation étaient-ils adéquats ? Ces outils ont-ils été correctement utilisés par les directions des projets ? Quelle a été la performance fiduciaire du gouvernement en ce qui concerne le financement des contrepartie ou contribution financières ? Dans quelle mesure les UGP ont-t-elle assumé leurs responsabilités fiduciaires (passation de marchés, gestion financière) ? Dans quelle mesure les dispositions prises par les UGP en matière de suivi et d'évaluation sont-elles adéquates, y compris les plans de suivi et d'évaluation, la fiabilité et l'exhaustivité des informations, le respect des délais) et l'utilisation des données de suivi et d'évaluation dans les prises de décision et l'affectation des ressources ? 	<p>et d'appui à la mise en œuvre, les rapports sur l'état d'avancement du projet, les RAP, les correspondances clés (FIDA-gouvernement), les COSOP et le NSP</p> <p>Données et systèmes de suivi et d'évaluation des projets</p> <p>Entretiens avec le personnel du FIDA et les parties prenantes du gouvernement</p> <p>Entretiens et discussions de groupe avec d'autres parties prenantes non gouvernementales</p>

Théorie du changement du programme du FIDA au Togo



Liste des projets et dons couverts par l'évaluation

LISTE DES PROJETS

Nom du Projet	Approbation	Entrée en Vigueur	Achèv.	Clôture	FIDA	Gouv	Co-Financeurs int	Bénéficiaires et autres	Coût Total
Projet d'Appui au Développement Agricole du Togo (PADAT)	15/12/2010	22/12/2010	31/12/2016	12/09/2017	13.5	11.5	55.1 GAFSP, CEDEAO-BIDC, GEF-LDC, West African Development Bank	1.8	81.9
Projet National de Promotion de l'Entrepreneuriat Rural (PNPER)	24/03/2014	23/05/2014	30/06/2021	30/06/2022	21.6	12.5	3.5 (To Be Determined)	1.9	39.5
Projet d'Appui au Mécanisme Incitatif de Financement Agricole Fondé sur le Partage des Risques (PromIFA)	31/12/2018	07/02/2019	31/03/2027	30/09/2027	24	3.8	---	8.1	35.9
Projet Régional d'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA)	30/12/2020	29/07/2022	30/09/2028	31/03/2029	25	6.7	10 OPEC Fund for International Development	1	42.7

Source: Oracle BI / ORMS.

LISTE DES DONS

Code	Nom du Projet Don	Institution récipiendaire	Entrée en vigueur	Achèvement	Document disponible	Montant (USD)	Financier
2000000750	ILC : NES 1405 ADHD -Mise en oeuvre du NES	ONG ADHD	Autopromotion Rurale pour un Développement Humain Durable	08/07/2014	01/03/2015	Non disponible	78,000 MOFT&DC_NLD
2000000802	ILC RGP 1404 WiLDAF-FeDDAF - Kilimanjaro Initiative for ILC Africa Members	ONG WiLDAF	Women in Law and Development in Africa	28/07/2014	12/12/2015	Non disponible	34,000 SDC (Swiss Agency for Development and Cooperation)
2000001365	ILC : NES 1509 ADHD- Mise en oeuvre de la SNE Togo, année 3 -	ONG ADHD	Autopromotion Rurale pour un Développement Humain Durable	19/11/2015	01/10/2016	Non disponible	86,000 MOFA_NLD (Netherlands Ministry of Foreign Affairs)

FG : 86603 AT 71001								
2000001587	ILC: CBI 1608 WILDAF/FEDDAF	ONG WiLDAF	Women in Law and Development in Africa	22/08/2016	27/01/2017	Non disponible	109,230	SIDA (Swedish International Development Cooperation Agency)
2000001691	ILC: NES 1610 ADHD	ONG ADHD	Autopromotion Rurale pour un Développement Humain Durables	17/11/2016	17/11/2017	Non disponible	86,000	Netherlands
2000002022	ILC GRANT CBI 1717 WILDAF	ONG WiLDAF	Women in Law and Development in Africa	22/10/2017	20/11/2018	Non disponible	99,979	Wellspring
2000002020	ILC NES 1716 ADHD	ONG ADHD	Autopromotion Rurale pour un Développement Humain Durables	23/10/2017	17/03/2019	Non disponible	150,000	SDC (Swiss Agency for Development and Cooperation)
2000003209	AFRICA 1911 ADHD	ONG ADHD	Autopromotion Rurale pour un Développement Humain Durables	21/01/2020	31/05/2022	Non disponible	180,000	ILC (International Land Coalition)
2000003215	AFRICA 1912 WILDAF-AO	ONG WiLDAF	Women in Law and Development in Africa	29/01/2020	31/12/2021	Non disponible	265,574	ILC (International Land Coalition)
2000003329	Reg Grant PRIMA	OR-RAAF	Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation	14/02/2023	31/03/2028	Accord de Don	3,000,000	IFAD, OPEC Fund
2000004853	GAFSP TGO- CTOP - Support project to promote village agroecology horticulture in Togo ProSMAT	Producers Organization	Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles	01/09/2024	30/11/2027	Accord de Don et Manuel d'Exécution	2,457,541	GAFSP (Global Agriculture and Food Security Program)

Source : Oracle BI

Durée des document stratégiques en lien avec les projets à évaluer

Période de temps	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029
FIDA COSOP/NSP						NSP 2018				COSOP 2022							
PBAS Cycle		IFAD 9		IFAD 10			IFAD 11			IFAD 12			IFAD13			IFAD 14	
Projets			PADAT (81 996 240 USD)														
						PNPER (39 574 400 USD)						ProMIFA (35 982 224 USD)					
														PRIMA (37 724 900 USD)			

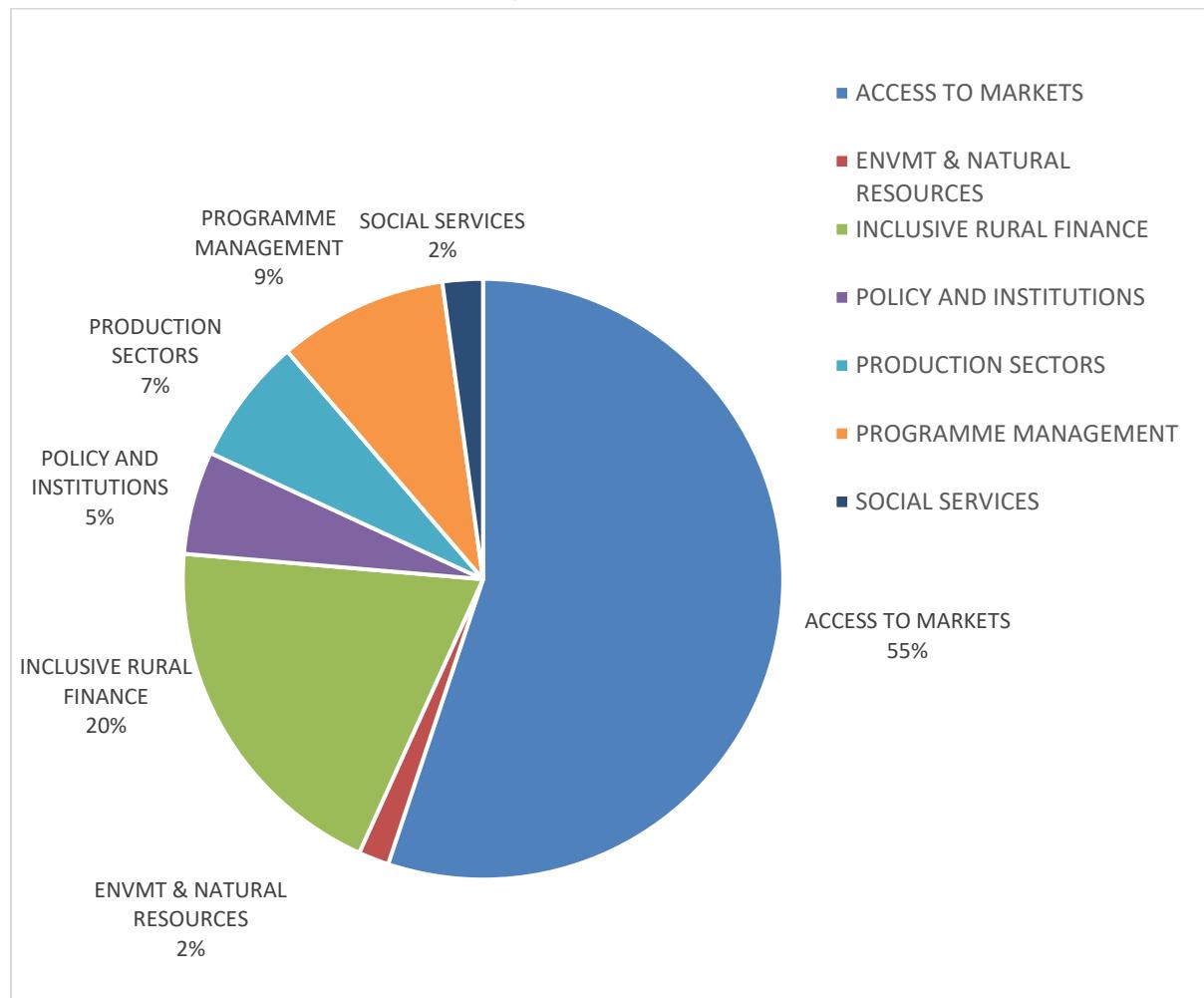
Informations complémentaires

Tableau A1
Allocation PBAS 2013 - 2023

	FIDA-9	FIDA-10	FIDA-11	FIDA-12	FIDA 13
Allocations PBAS	20,104,972	7,500,000	18,050,805	16,461,065	40,103,000
PBAS utilisé	21,618,200	7,500,000	20,000,000	15,561,065	
Pipeline	-	-	-	-	40,103,000
% de PBAS utilisé	107,5%	100%	110,8%	94,5%	-

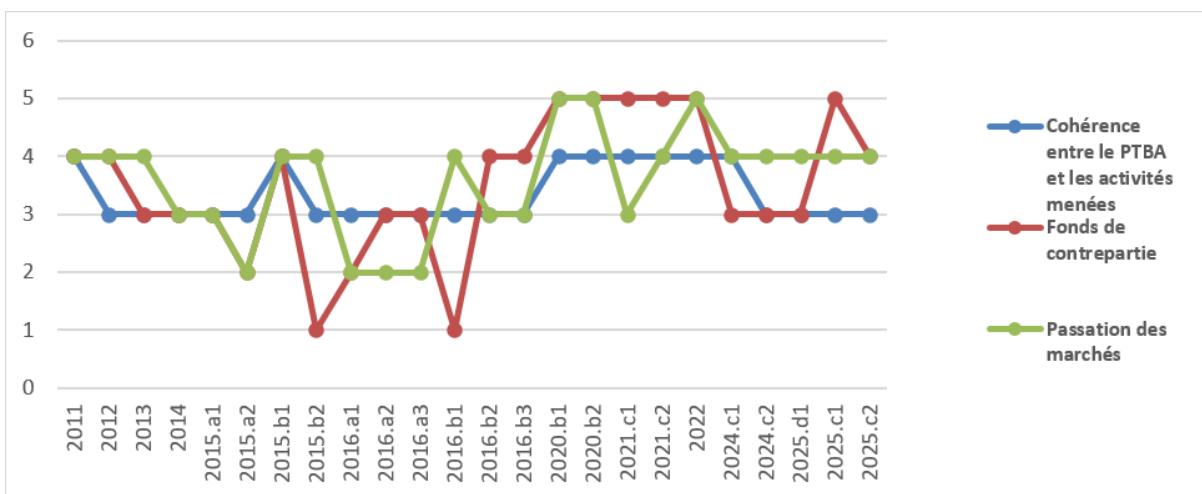
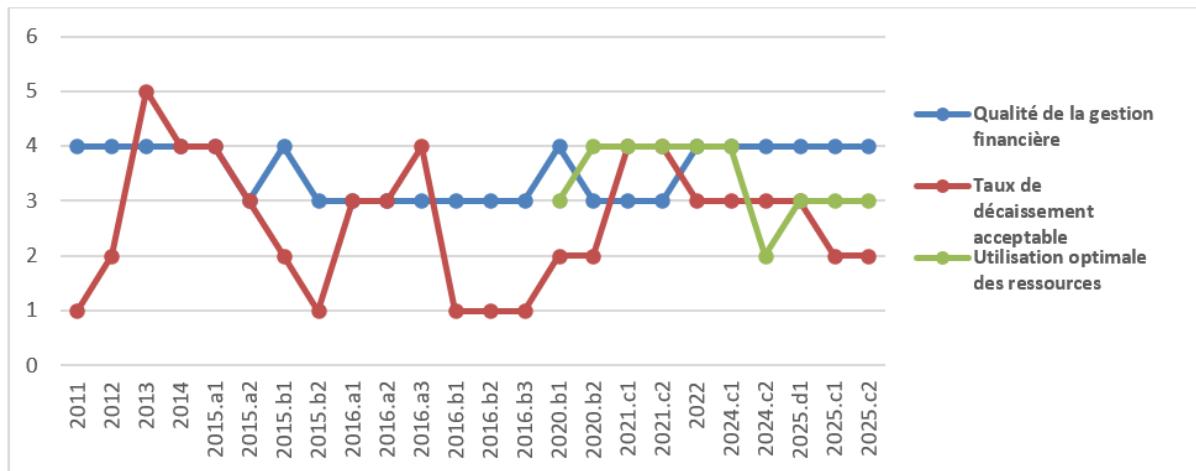
Source : Analyse du BIE basée sur les données d'Oracle Business Intelligence.

Figure A1
Macro-thèmes du portefeuille des projets sur la période évaluée



Sources : OBI data

Figure A2
Tendance des notes attribuées lors des missions de supervision pour différents indicateurs de gestion



Liste des parties prenantes du programme FIDA du Togo

Gouvernement

- Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
- Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP)
- Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)
- Direction des Pêches et de l'Aquaculture (DPA)
- Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (DRAEH)
- Agence Nationale de Sécurité Alimentaire du Togo (ANSAT)
- Centrale d'Achats et de Gestion des Intrants Agricoles (CAGIA)
- Direction de l'Aménagement, de l'Équipement et de la Mécanisation Agricole (DAEMA)
- Direction de la Planification et de la Coopération Agricole (DPCA)
- Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pisciculture (DRAEP)
- Direction des Statistiques Agricoles, de l'Informatique et de la Documentation (DSID)
- Bureau National des Chambres Régionales d'Agriculture(BN-CRA)
- Centre d'Actions pour la Sécurité Alimentaire, le Développement Durable et la Valorisation des Ressources (CASADDVR)
- Comité Interministériel de Pilotage Stratégique (CIPS)
- Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS)
- Comités Régionaux d'Orientation et de Pilotage (CROP)
- Institut Togolais de Recherche Agronomique (ITRA)
- Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel (CILLS)
- Direction de l'Elevage (DE)
- Direction de la Formation, de la Diffusion des Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDTOPA)
- Direction des Filières Végétales (DFV)
- Direction Générale de la Statistique et de la Comptabilité Nationale (DGSCN)
- Direction de l'Administration et des Finances (DAF)
- Direction des Politiques, de la Planification et du Suivi-Évaluation (DPPSE)
- Institut Africain pour le Développement Économique et Social (INADES)
- Office de Développement et Exploitation des Forêts (ODEF)
- Agence Nationale de Promotion de l'Emploi (ANPE)
- Agence Nationale de Promotion et de Garantie et de Financement des Petites et Moyennes Entreprises (ANPGF)
- Centre d'Excellence Régionale des Sciences Aviaires (CERSA)
- Centre International de Développement AgroPastoral (CIDAP)
- Agence Nationale de Gestion de l'Environnement (ANGE)
- Centre de Ressources de Financement Rural Inclusif (CRFRI)
- Centre de Ressources Spécialisées (CRS)
- Le Centre de Ressources Technico-Économique (CRTE)
- Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ)
- Cellule Présidentielle d'Exécution et de Suivi (CPES)
- Institut de Conseil et d'Appui Technique (ICAT)
- Ministère de l'Industrie et du Commerce (MIC)
- Direction Générale de la Météorologie Nationale (DGMN)

Partenaires internationaux

- Banque d'Investissement et de Développement de la CEDEAO (BIDC)
- Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU)
- Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest(CEDEAO)
- Fonds Mondial pour l'Agriculture et la Sécurité Alimentaire (GAFSP)
- International Food Policy Research Institute (IFPRI)
- Centre International pour le Développement des Engrais (IFDC)
- Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM)
- Banque Africaine de Développement (BAD)
- Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD)

- Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD)
- Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO)
- Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (CoorUEMOA)
- Banque Mondiale (WB)
- Programme Alimentaire Mondial (PAM/WFP)
- Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires (OHADA)
- Société Française de Réalisation, d'Etudes et de Conseil (SOFRECO)
- Agence Régionale pour l'Alimentation et l'Agriculture (ARAA)
- Fonds Monétaire International (FMI)
- Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Société Civile

- Entreprise de Services aux Organisations de Producteurs(ESOP)
- Organisation des Producteurs Agricoles (OPA)
- Association des Volontaires d'Oeuvres Chrétiennes et Humanitaires (AVOCH)
- Complexe Agro-Pastoral Echos des Jeunes Ruraux (CAP-EJR)
- Coordination Régionale des Organisations Paysannes et de Producteurs Agricoles (CROPPA)
- Centrale de Producteurs de Céréales (CPC)
- Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP)
- Réseau Appui Formation aux Initiatives de Développement (RAFIA)
- Réseau des Jeunes Producteurs Professionnels Agricoles Agricoles du Togo (REJEPPAT)
- Centre d'Animation Rurale Tambimong Ogaro (CARTO)
- Faîtières des Unités Coopératives Coopératives d'Épargne et de Crédit (FUCEC)
- Young Men's Christian Association (YMCA)

Projets Rattachés

- Projet d'Aménagement et de réhabilitation des terres agricoles dans la zone de mission Tové (PARTAM)
- Projet sous-régional d'Appui à la recherche/ développement pour l'amélioration de la productivité agricole au Togo (WA APP)
- Comprehensive Africa Agriculture Development Program (CAADP)

Documents consultés

Documents clés du programme et du FIDA

- FIDA. Rapports de conception des projets : PADAT ; PNPER ; ProMIFA et PRIMA.
- FIDA. Rapports de supervision des projets : PADAT ; PNPER ; ProMIFA.
- FIDA. Decision Memo Note de stratégie de pays. Republic of Togo Country Strategy Note. 2018.
- FIDA. Note de Stratégie de Pays Togo. Rapport Principal et Appendices. West and Central Africa Division. Département des Programmes. 2018.
- FIDA. République Togolaise COSOP 2022–2027. 2021
- FIDA. Togo. Rapport d'Appui à l'Exécution du Programme Régional pour l'Intégration des Marchés Agricoles (PRIMA). Afrique de l'Ouest et du Centre. Département de la Gestion des Programmes. 2023.
- FIDA. Évaluation de la Performance du Projet PNPER. République du Togo. Juillet 2023.

Documents externes et autres

- Banyokme F. Badjassilona, Kossi Ayenagbo1, Seydi A. Dieng, 2021. The Impact of COVID-19 on Private Enterprises and Informal Economy Unities in Togo. Open Journal of Social Sciences, Vol.9 No.5, May 2021.
- BCEAO. Rapport annuel sur l'inclusion financière dans l'UEMOA, édition Janvier 2025.
- BCEAO. République Togolaise, Ministère de l'Économie et des Finances, Comité de la Balance des Paiements. Balance des paiements et position extérieure globale du Togo au titre de l'année 2020. 2020.
- FAO, IFAD, UNICEF, WFP and WHO. The State of Food Security and Nutrition in the World 2025 – Addressing high food price inflation for food security and nutrition. Rome. 2025.
- GIZ. Togo. Sécurité alimentaire multisectorielle au Togo - Programme multisectoriel Sécurité Alimentaire et renforcement de la résilience (ProSecAI). Eschborn : Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH. 2023
- Global Hunger Index. Global Hunger Index scores by 2025. GHI Rank. 2025.
- INSEED, Profil démographique du Togo, 2023.
- INSEED, Recensement général de la population et de l'habitat (RGPH-5), 2022 ; Résultats préliminaires du RGPH-5, 2023.
- Karlen, Raphaela et Friederike Rother (éditeurs). Diagnostic de la situation de l'emploi au Togo-Relever les défis et créer des opportunités pour plus d'emplois de qualité pour tous. Washington, DC : Banque Mondiale, Série JOBS Diagnostic, Issue No. 32, 2023.
- OCDE et al. Examen des politiques de transformation économique du Togo : Pour une prospérité partagée, Les voies de développement, Éditions OCDE, Paris, 2024.
- OECD et al. Production Transformation Policy Review of Togo (Abridged version): Towards Shared Prosperity, OECD Development Pathways, OECD Publishing, Paris, 2025.
- PNUD. Rapport sur le développement humain : le Togo gagne des points. Juin 2024.
- PNUD. Togo. Équité et Égalité de Genre.

République Togolaise - Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de l'Hydraulique (MAEH). *Document de politique agricole assorti du Plan stratégique pour la transformation de l'agriculture au Togo à l'horizon 2030 (PA-PSTAT 2030).* Décembre 2015.

République Togolaise, Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP). *Politique Agricole du Togo à l'horizon 2030 (PAT 2030).* Lomé, 2016.

République Togolaise, Programme National d'Investissement Agricole, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle PNIASAN, 2017.

WILDAF-AO, Le Rapport Global Gender Gap Report 2025 dévoile les pays africains en matière d'égalité hommes-femmes les plus performants. Juin 2025.

World Bank Group, Poverty & Equity Brief-Togo, EHCVM 2018/19, Avril 2023.

World Bank Group, Togo. Systematic Country Diagnostic. September 2016.

World Bank Group. Climate Country and Development Report, Togo. The World Bank Group, Washington, DC. 2025.